JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTERAIRE
1. JUIN
1787.

A LUXEMBOURG,
Chez les Héritiers d'André Chevalier, vivant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impératrice-Reine Apoſtolique.

Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Approbation du Commiſſaire-Examinateur.

JOURNAL HISTORIQUE ET *LITTERAIRE*

1. JUIN

1787.

NOUVELLES LITTERAIRES.

Gulliver reſſuſcité, ou les Voïages, Campagnes & Aventures extraordinaires du baron de Munikhouſen. A Paris, chez Royez. 1787. 75 pag. *in*-12.

ESpece de caricature, propre à corriger les voïageurs, à les rendre plus circonſpects dans leurs narrations, à leur faire ſentir le ridicule de leurs exagérations & de leurs invraiſemblances. Entr'autres aventures étonnantes, le baron de Munikhouſen raconte la ſuivante. " Une fois en Pologne, retournant chez moi, après avoir uſé mes munitions,

„ nitions, un ours, la gueule béante, me „ barroit le chemin: je cherchai vainement „ dans mes poches quelques balles & un peu „ de poudre, je ne trouvai que deux pier- „ res de réſerve; j'en lançai une de toutes „ mes forces dans la gueule ouverte de „ l'animal, & la fis entrer fort avant dans „ ſa gorge. La douleur ou la ſurpriſe lui „ firent faire un mouvement ſi extraordi- „ naire, qu'il me préſenta l'ouverture oppo- „ ſée; j'ajuſtai alors avec tant d'adreſſe, que „ la pierre entra ſans obſtacle, & fut ſe heur- „ ter contre la premiere: leur choc produi- „ ſit une étincelle, l'étincelle une flamme, „ la flamme un incendie qui conſuma l'ours „ en un moment ſous mes yeux. Cependant „ malgré le ſuccès de cet expédient, je ne „ vous conſeillerai pas de vous hazarder ainſi „ contre un ours, ſur la foi d'un événement „ ſemblable. „ (a)

Les lecteurs qui ne voudront pas ajouter foi à cet admirable concours de circonſtances, croiront plus aiſément l'hiſtoire d'un

(a) Très-bon avis, propre à guérir une exceſſive confiance, & qui me rappelle un cas qui ne peut également inſpirer qu'une confiance bien réſervée, mais qui eſt un peu plus certain que la conflagration de l'ours. Un prédicant luthérien, de Biſtritz, ville de Tranſilvanie, parfaitement aveugle, d'une cataracte qui lui couvroit la prunelle des deux yeux, jouoit avec ſon chat qui par un coup de griffe le plus heureux, lui rendit l'uſage d'un œil. On peut bien conſeiller auſſi aux aveugles de ne

autre ours, dont il eſt fait mention dans des relations plus ſérieuſes. " Léopold, duc de Lorraine, avoit un ours, qu'on appelloit *Marco*, & dont la ſenſibilité éclata d'une façon ſinguliere. Pendant l'hiver de 1709, un petit Savoïard, mourant de froid dans la grange où une bonne femme le couchoit avec quelques-uns de ſes camarades, s'aviſa d'entrer dans la hutte de Marco, ne penſant pas au danger qu'il pouvoit courir en ſe livrant à la merci de l'hôte qui l'occupoit. Marco, bien loin de faire du mal à cet enfant, le prit pour le réchauffer entre ſes pattes, & le ſerra près de ſa poitrine, juſqu'au lendemain matin qu'il lui laiſſa la liberté d'aller courir la ville. Le Savoïard retourna le ſoir à la hutte, & fut reçu avec la même affection. Les jours ſuivans il n'eut pas d'autre retraite; mais il fut bien plus enchanté de voir que l'ours lui avoit réſervé une partie de ſa portion. Pluſieurs jours ſe paſſerent ſans qu'on s'apperçût de rien. Un jour que le valet vint apporter le ſouper de ſon maître plus tard qu'à l'ordinaire, il fut fort étonné de voir l'animal tenir un enfant contre ſa poitrine. La nouvelle s'en répandit bientôt à la cour, & parvint aux oreilles de Léopold. Ses courtiſans

ne pas jouer avec les chats *ſur la foi d'un événement ſemblable*.... J'ai vu pluſieurs fois ce prédicant; il voïoit aſſez pour ſe conduire & vaquer à tout ce qui ne demandoit pas une vue bien ſûre, tandis qu'avant ce ſingulier événement il ne voïoit rien du tout.

tiſans voulurent être témoins de l'acte de générosité de Marco. Pluſieurs y paſſerent la nuit, & virent avec ſurpriſe que cet ours ne remua pas, tant que ſon hôte voulut dormir. Au point du jour, l'enfant éveillé fut fort honteux de ſe voir découvert, & craignant d'être puni de ſa témérité, demandoit pardon. L'ours le careſſoit & ſembloit l'engager à manger de ce qu'on lui avoit apporté la veille; ce qu'il fit ſur l'invitation des ſpectateurs, qui le conduiſirent au Prince. Aïant appris toute l'hiſtoire de cette ſinguliere alliance, & le tems qu'elle avoit duré, il prit ſoin de ce petit Savoïard, qui ſans doute auroit fait fortune, ſi la mort ne l'eût enlevé peu de tems après. „

Obſervations ſur quelques objets d'utilité publique, pour ſervir de Proſpectus à la ſeconde partie de la Phyſique du Monde. A Paris, au bureau de la Phyſique du Monde. 1787. 1 vol. gr. *in*-8°. de 300 pag.

CEs objets d'utilité publique ſont les canaux de navigation, les ponts & chauſſées, les corvées, la machine de Marly &c. On ne comprend pas trop comment tout cela peut faire la ſeconde partie de la *Phyſique du Monde.* Quelques perſonnes ont débité que cet ouvrage n'auroit pas de ſuite, M^r. de Marivetz aſſure le contraire, & n'a pas

gardé à démentir ce bruit par le fait (a). Nous avons déja obſervé que l'auteur réfutoit mieux les ſyſtêmes des autres, qu'il n'établiſſoit les ſiens; & c'eſt une raiſon pour ne pas aller en avant avec trop de précipitation & de confiance *. L'idée aſſez ſinguliere de réimprimer ici le *Diſcours préliminaire* paroît annoncer que Mr. de M. lui-même eſt plus prévenu, & avec juſtice, en faveur de ſa maniere d'écrire qu'en faveur de ſes opinions.

* 15 Mai 1785, p. 111 & aut. *ibid.*

(a) La *ſeconde partie*, tome 5e, de la *Phyſique du Monde* vient de paroître. Après une expoſition ſommaire des principes de la chymie & des deux moïens généraux de procéder à l'analyſe ou décompoſition des corps, le feu & l'eau, ou la voie ſeche & la voie humide, celle de la doctrine des affinités, &c, les auteurs de la Phyſique du Monde paſſent à l'analyſe des opinions des phyſiciens leurs contemporains, ſur le feu. Le premier qui ſe préſente eſt Mr. Briſſon, ſucceſſeur de Mr. l'abbé Nollet; ſuivent MM. Sigaud de la Fond & Macquer. On diſcute enſuite l'opinion de Mr. le comte de Buffon, celle de Mr. Franklin, celle de Pott & de Stahl, celle de Mr. de Morveau. Ces analyſes ſont ſuivies de celles des opinions de MM. Vilcke, Black, Crawforts: la doctrine de ce dernier a été expoſée par Mr. Magellan. Après l'expoſition & l'analyſe de la doctrine de Mr. Mayer, vient l'analyſe des opinions de Mr. Beaumé, de MM. Schelle & Bergman, de Mr. Marat & de Mr. Sennebier, qui termine ce volume.

Science de la légiſlation, par Mr. le chevalier Gaëtano Filangieri &c.

Second Extrait.

APrès avoir jetté un coup d'œil général ſur l'état militaire, l'auteur entre dans des détails arithmétiques & hiſtoriques qui répandent ſur cet objet important une lumiere vive & frappante. " Un million deux „ cents mille hommes compoſent l'état or„ dinaire des troupes de l'Europe (outre les „ troupes de mer), lorſque la paix regne „ parmi les nations. Voilà un million deux „ cents mille hommes deſtinés à dépeupler „ l'Europe par les armes en tems de guer„ re, & par le célibat en tems de paix. Ils „ ſont pauvres & ils appauvriſſent les Etats; „ ils défendent mal les nations au dehors, „ & les oppriment au dedans. Nous entrete„ nons plus de troupes pendant la paix, „ que n'en entretenoient les plus fameux „ conquérans, lorſqu'ils faiſoient la guerre „ à toutes les nations du monde. Les peu„ ples ſont-ils pour cela plus en ſûreté ? Les „ frontieres des nations ſont-elles mieux dé„ fendues ? Non, ſans doute. Chaque Prince „ a augmenté ſes troupes à proportion que „ ſes voiſins ont augmenté les leurs. Les for„ ces ont conſervé l'équilibre dans lequel elles „ étoient auparavant. Un Etat à qui dix „ mille hommes ſuffiſoient pour ſe défendre,

„ eſt obligé maintenant d'en avoir le dou-
„ ble, parce que la force de l'Etat contre
„ lequel il veut ſe garantir, s'eſt accrue de
„ ce nombre. Les avantages de cette plus
„ grande ſûreté, qu'on recherchoit avec tant
„ de peine, ſont donc réduits à rien; l'ex-
„ cès ne ſe trouve que dans la dépopulation
„ & dans les dépenſes. „

L'auteur prouve enſuite par l'hiſtoire de toutes les nations, que cette maſſe d'armée toujours ſubſiſtante eſt inutile non-ſeulement pour la défenſe de l'Etat, mais encore pour des conquêtes & le reculement des frontieres des Empires. Il fixe ce nouveau fléau de l'humanité au regne de Charles VII Roi de France. " Ce Prince, profitant du crédit que
„ lui avoient fait acquérir ſes victoires ſur
„ les Anglois, & ſe ſervant habilement des
„ impreſſions de terreur que ces redoutables
„ ennemis avoient gravées dans l'ame de ſes
„ ſujets, fit réuſſir une entrepriſe que ſes
„ prédéceſſeurs n'avoient pas même oſé ten-
„ ter. Sous le prétexte d'avoir toujours quel-
„ ques forces ſur le pied pour ſe défendre
„ des incurſions imprévues que les Anglois
„ auroient pu faire dans ſes Etats, en con-
„ gédiant ſes autres troupes, il ſe réſerva
„ neuf mille hommes de cavalerie & ſeize
„ mille d'infanterie. — Cette innovation, qui
„ porta le premier coup à la liberté civile
„ des François, fut la cauſe d'une révolu-
„ tion univerſelle dans le ſyſtême militaire
„ du reſte de l'Europe. Alors chaque Prince
„ crut être obligé de ſe tenir en défenſe

„ contre une nation toujours armée. Au lieu
„ de ſe réunir tous contre celui qui s'étoit mis
„ dans un état de guerre perpétuelle ; au lieu
„ de forcer Charles VII à licencier les trou-
„ pes qu'il s'étoit réſervées, chacun s'em-
„ preſſa de ſuivre ſon exemple. Le ſyſtême
„ d'entretenir une armée ſur pied fut auſſi-
„ tôt adopté dans toutes les nations de
„ l'Europe. Chaque peuple s'arma, non pour
„ être en guerre, mais pour vivre en paix.
„ —— Ce déſordre, né dans la France, s'ac-
„ crut enſuite dans la France même, puis,
„ par contre-coup, dans le reſte de l'Euro-
„ pe. Nous devons à Louis XIV cette ex-
„ ceſſive multiplication de troupes, qui,
„ comme on l'a déja dit, nous offrent le
„ ſpectacle de la guerre, au milieu de la
„ paix la plus profonde, & qui ont fait de
„ preſque toute l'Europe un quartier d'hi-
„ ver, où le ſoldat fourrage, reſte dans
„ l'inertie, & conſomme. —— Pour entre-
„ tenir ce corps inutile, l'Europe eſt op-
„ primée, & la population languit. On épuiſe
„ les ſubſiſtances des peuples, pour alimen-
„ ter un million deux cents mille célibatai-
„ res qu'il faut renouveller ſans ceſſe avec
„ d'autres célibataires qu'on enleve à la mul-
„ tiplication de l'eſpece. N'eſt-ce pas là une
„ *anthropophagie* monſtrueuſe, qui dévore
„ dans chaque génération une portion du
„ genre humain ? On ne ceſſe de déclamer
„ contre le célibat des prêtres ; cependant,
„ parmi les prêtres, il y en a de vieux
„ & d'inutiles à la population : & l'on voit

„ enſuite avec indifférence le célibat de cette
„ multitude d'hommes qui ſont l'élite de la
„ jeuneſſe & l'ame de la réproduction. Mais
„ tant que le ſyſtême militaire de l'Europe
„ ſubſiſtera dans l'état où il eſt aujourd'hui,
„ le célibat des troupes ſera un mal néceſ-
„ ſaire. „

Tous les prétextes s'évanouiſſent par la force des raiſons, pleines de bonne philoſophie, je pourrois ajouter, pleines d'humanité & de chriſtianiſme, que M^r. F. oppoſe à ce déſordre. Il fait voir que ce moïen eſt inutile pour défendre l'Etat contre les ennemis du dehors, qu'il eſt inutile à un prince ſage & juſte pour contenir la tranquillité au dedans. Il répond enſuite à une objection très-rebattue, mais très-foible, à laquelle nous avons déja répondu ailleurs par une preuve de fait des plus frappantes, en faiſant à-peu-près les mêmes réflexions que l'auteur expoſe ici avec plus d'étendue *. " Vainement, pour ſoute-
„ nir le ſyſtême des armées ſur pied, allé-
„ gueroit-on les avantages que des corps
„ diſciplinés & bien inſtruits peuvent avoir
„ dans la guerre ſur une troupe de citoïens
„ qui n'ont laiſſé la houe & la charrue que
„ peu de jours avant une bataille; ces avan-
„ tages ne ſont que trop compenſés par la
„ molleſſe que l'oiſiveté des garniſons inſ-
„ pire au ſoldat. Deux ou trois mois d'exer-
„ cice & de manœuvres ſuffiront pour for-
„ mer à la guerre un cultivateur robuſte &
„ endurci au travail, tandis que trois ſemai-
„ nes de fatigue détruiront dans une ſeule

„ campagne, des légions entieres de ſoldats „ agiles & diſciplinés, qui ne ſont point „ accoutumés à la fatigue & à la rigueur „ des ſaiſons. —— Mais que dirons-nous „ du courage ? je crois que ce ſentiment, „ qui naît de la connoiſſance de ſa propre „ force, peut animer tous les cœurs; mais „ je penſe auſſi que le ſoldat mercénaire, „ affoibli par l'oiſiveté, en ſera toujours „ moins ſuſceptible que le cultivateur robuſ- „ te. Toute l'hiſtoire offre des preuves de „ cette vérité. Nous-mêmes, nous en avons „ un témoignage domeſtique, que nous a „ fourni la derniere guerre contre la Mai- „ ſon d'Autriche, ſoutenue avec tant de „ gloire par l'auguſte pere de notre Souve- „ rain, pour la défenſe de ces roïaumes. „ Ceux qui réſiſterent avec le plus de cou- „ rage à l'ennemi, ceux qui oſerent les „ premiers s'expoſer & ſe ſacrifier pour la „ patrie, ce furent les régimens provinciaux, „ compoſés de païſans, tirés de la charrue „ peu de ſemaines avant l'action. Je ne ſais „ pas ſi ces mêmes régimens, accoutumés „ maintenant aux mouvemens ridicules de „ la tactique moderne, montreroient aujour- „ d'hui le même courage. „ (a)

C'eſt dommage qu'après des obſervations

(a) Mr. le Clerc dans ſon *Atlas de commerce* (Paris 1786 1 vol. *in*-4°.) fait à-peu-près les mêmes réflexions, & citant l'auteur de l'*Eſprit militaire*, il obſerve qu'en tems de guerre, on doit ſuppléer au nombre par l'eſpece, que

ſi ſaines, l'auteur s'abandonne encore à des idées de ſyſtêmes, & qu'il ne faiſiſſe quelquefois

---

que c'eſt-là un des plus ſûrs moïens de vaincre ; que ce principe étoit celui de Turenne, qui a fait de ſi grandes choſes avec de ſi petites armées ; que l'oubli de ce principe, adopté par les plus grands généraux de l'antiquité, ſuppoſe, dans les tems modernes, une décadence de l'art, & ſemble préſager ſa chûte prochaine. « Après avoir conſidéré l'abus » des grandes armées, dit le même auteur de » l'*Eſprit militaire*, relativement à la ſcience » de la guerre, enviſagez-le dans ſes effets po» litiques, & tremblez ! c'eſt le délire de nos » jours qui détruit les nations, ſous prétexte » de les protéger. C'eſt la plus fatale erreur » qui puiſſe égarer les gouvernemens. Les cau» ſes de cette ruine univerſelle n'avoient point » échappé au genie de Montefquieu ; il les a » conſignées dans l'*Eſprit des Loix*, tome II, » liv. 13, chap. 17. *Une maladie nouvelle s'eſt* » *répandue en l'Europe. Elle a ſaiſi nos Prin*» *ces, & leur fait entretenir un nombre déſor*» *donné de troupes. Elle a ſes redoublemens,* » *& devient contagieuſe ; car ſi-tôt qu'un Etat* » *augmente ce qu'il appelle ſes troupes, les* » *autres ſoudain augmentent les leurs ; de ſa*» *çon qu'on ne gagne rien par-là que la ruine* » *commune. Chaque Monarque tient ſur pied tou*» *tes les armées qu'il pourroit avoir ſi les peuples* » *étoient en danger d'être exterminés . . . .* » *Auſſi l'Europe eſt-elle ſi ruinée, que les par*» *ticuliers qui ſeroient dans la ſituation où ſont* » *les trois Puiſſances de cette partie du monde* » *les plus opulentes, n'auroient pas de quoi* » *vivre. Nous ſommes pauvres au milieu des ri*» *cheſſes & du commerce de tout l'univers, &* » *bientôt à force de ſoldats, nous n'aurons plus* » *que des ſoldats, & nous ſerons comme les* » *Tartares*, aux vices près que nous aurons » plus qu'eux. »

quefois pas même l'état de la difficulté ſur laquelle il prétend prononcer. C'eſt ainſi qu'en prenant la défenſe du luxe, il ſemble ne reconnoître point de milieu entre *les féroces Spartiates* & *les Sybarites efféminés* (p. 417); erreur d'où naît un ſophiſme auquel l'abbé Pluquet a victorieuſement répondu (a). —— C'eſt

(a) Cette erreur tient à la définition de Mandeville qui appelle LUXE, *tout ce qui n'eſt pas abſolument néceſſaire pour la ſubſiſtance.* D'après cette définition, celui qui conſtruit une cabane a du *luxe* (comme dit très-bien Mr. l'abbé Pluquet dans l'excellent ouvrage dont nous avons rendu compte *) parce qu'abſolument il pourroit exiſter en ſe réfugiant dans une caverne ou dans le creux d'un arbre; celui qui mange du pain a du *luxe*, quelque groſſier que ſoit ce pain, parce qu'abſolument il pourroit ſubſiſter avec du gland, du bled broïé, des légumes ou des fruits: par la même raiſon celui qui mange une livre de pain par jour, eſt un homme de *luxe*, lors même qu'il n'a point d'autre aliment, parce qu'abſolument il pourroit ſubſiſter avec une demi-livre. —— En général rien n'eſt plus défectueux, & quelquefois même de plus abſurde que les définitions imaginées par les ſpéculateurs modernes pour donner une idée préciſe du luxe. Mr. Melon, auteur de l'*Eſſai politique ſur le Commerce*, définit le luxe, *une ſomptuoſité extraordinaire que donnent les richeſſes & la ſécurité du gouvernement:* cette définition n'eſt pas plus juſte que la précédente. Il y a un *luxe* de volupté & de molleſſe qui n'a point de *ſomptuoſité:* dans les États deſpotiques il exiſte une *ſomptuoſité extraordinaire*, qui aſſurément n'eſt point donnée par *la ſécurité du gouvernement.* —— Mais que dire de l'auteur de l'*Eſprit des Loix*, qui, lorſqu'il parle du *luxe*, ſemble n'avoir plus ni

* 15 Nov. 1786, p. 397.

C'eſt ainſi qu'en diſant très-ſenſément que

ni vues, ni profondeur, ni logique: tantôt il regarde le *luxe* comme l'effet de la ſeule vanité, & ſemble le réduire au faſte; tantôt c'eſt une impétuoſité du cœur vers toutes les eſpeces de volupté. Ici il dit qu'il en réſulte des biens très-nombreux; là il prétend qu'il produit une incommodité générale; qu'il tourne l'eſprit vers l'intérêt perſonnel; qu'il corrompt les mœurs; qu'il porte les hommes à toutes les barbaries; en un mot, qu'il détruit toutes les vertus civiles; & cependant il le croit néceſſaire aux Monarchies. Si on pouvoit tirer une définition du *luxe*, de ce que dit l'auteur de l'*Eſprit des Loix*, ce ſeroit préciſément la même que celle de Mandeville. L. 7. ch. 1. 2. L. 7. ch. 4. 14.

Hume fait conſiſter le *luxe* dans *une grande recherche de ce qui peut flatter les ſens. Ces délicateſſes*, ajoute-t-il, *ne ſont des vices que lorſqu'on s'y livre aux dépens de quelque vertu, comme la libéralité, la charité.* Voilà une définition bien vague, bien incomplette. Quand & comment la recherche des objets qui flattent les ſens, commence-t-elle à être aſſez *grande* pour mériter le nom de *luxe*? Il eſt impoſſible de concilier la pratique de la *libéralité* & de la *charité* avec *une grande recherche des objets qui flattent les ſens;* il n'y a donc point de *luxe* innocent, parce qu'il n'y en a point qu'on ne ſatisfaſſe *aux dépens* de quelque vertu; & il eſt abſurde & contradictoire dans les termes, de dire, comme Mr. Hume, que *les ſiecles de luxe ſont les plus vertueux; que dans une nation où perſonne ne cherche les délicateſſes du luxe, les hommes tombent dans l'indolence, & perdent tout goût pour la vie;* comme s'il ne pouvoit pas y avoir d'autre mobile, d'autre principe d'activité pour une nation, que la recherche des délicateſſes du *luxe*. Que Mr. Hume nous diſe donc, ſi dans les beaux jours de la république romaine, où perſonne ne cherchoit les délicateſſes du *luxe*,

où

le luxe n'eſt pas dans les choſes, mais dans les perſonnes & les mœurs (a), il oublie d'obſerver que les objets de luxe exceſſivement multipliés corrompent les mœurs ou ſont

où les conſuls & les généraux labouroient la terre, les hommes tomboient dans l'indolence, & perdoient tout goût pour la vie. En vérité, ces grands raiſonneurs, ces profonds métaphyſiciens ſont pitié, quand on examine de près leurs opinions. Voilà cependant les hommes qui eſſaïent de renverſer la religion de nos peres par leurs miſérables ſophiſmes. Quelle foi mérite Mr. Hume, lorſqu'il entaſſe des argumens contre le Chriſtianiſme, lui qui raiſonne en écolier, en parlant d'un ſujet qui devroit être auſſi connu des moraliſtes & des politiques que le *luxe*. Or ce Hume, ainſi qu'Helvetius & les autres fanatiques adverſaires de la Divinité & de l'Evangile, eſt un des plus chers & des plus précieux garants des aſſertions de Mr. Filangieri. Il le cite toujours avec une tendreſſe & une confiance, qui ne laiſſent guere de doute ſur les motifs d'une ſi vive affection *.

* Extravagance & égoïque manie de cet Ecoſſois, 1 Janvier 1778, p. 3. *Dict. hiſt.* art. HUME.

" (a) Le *luxe*, dit Mr. Pluquet, eſt une „ diſpoſition de l'eſprit & du cœur, qui fait „ regarder & chercher comme néceſſaires au „ bonheur de l'homme, des objets qui pro„ duiſent des ſenſations agréables que la na„ ture n'a rendues ni néceſſaires ni utiles à „ ſa vie, à ſa ſanté & à ſon bonheur. „ Ce ne ſont ni les ſuperfluités ni leur nom„ bre qui conſtituent le *luxe*, c'eſt l'attache„ ment que l'homme a pour ces ſuperfluités; „ c'eſt l'influence qu'elles ont ſur ſon bon„ heur. Le Sauvage qui fait dépendre ſa fé„ licité des plumes qui environnent ſa tête, „ des coquilles qui pendent à ſes oreilles, „ du raucou dont il ſe barbouille, eſt un „ homme de *luxe*, comme l'homme élégant, ſomptueux

ſont la marque certaine des mœurs déja corrompues, & qu'ainſi la légiſlation doit s'en occuper comme d'une choſe très-eſſencielle. —— C'eſt ainſi qu'il n'a pas fait attention

---

» ſomptueux & recherché dans ſes habits & » dans ſa parure. Au contraire, l'homme qui » fait uſage des ſuperfluités de ſon ſiecle, » ſans y attacher ſon bonheur, n'a point de » *luxe;* il renonceroit à ces ſuperfluités, ſans » ceſſer d'être heureux. Il ne fera jamais de » mal pour ſe les procurer. Jamais il ne ſacrifiera » au deſir de les poſſéder, l'honneur, la pro- » bité, la conſcience, l'eſtime des hommes » vertueux, parce que ces avantages ſont les » principes de ſon bonheur, & non les ſu- » perfluités, dont l'uſage lui eſt ſouvent im- » portun, faſtidieux, & qu'il n'admet que » par condeſcendance. C'eſt *Ulyſſe* buvant » dans la coupe enchantée de *Circé*, ſans » éprouver la moindre altération, tandis que » ſes compagnons ſont transformés en brutes. » C'eſt *Ulyſſe* qui ne reſte dans le palais de » la *Fille du Soleil*, que pour ne pas s'éloi- » gner de ſes amis, & pour tâcher de les » rappeller à leur état naturel ». Ce qui fait le *luxe*, c'eſt de dépendre de pareilles bagatelles; c'eſt d'y placer ſon bonheur; c'eſt l'opinion qu'attachent à ces vains plaiſirs des ſens, & ceux qui en jouiſſent & ceux qui en ſont témoins: voilà pourquoi le *luxe* rend également ſtupides & ſerviles, & le riche qui ne peut s'en paſſer, & le pauvre qui l'admire: voilà comment il énerve les ames, abrutit les eſprits d'une nation entiere. Quand les hommes en ſont venus à cet excès de corruption qu'ils n'eſtiment plus ni eux-mêmes ni les autres, que d'après le train, l'équipage & la fortune, il ne reſte plus alors aucun ſentiment de l'honnête & du beau; tout mérite perſonnel eſt détruit. Un homme connu pour n'être chez lui qu'un meuble de parade, n'en

que ſes calculs économiques fondés ſur le luxe ſont péremptoirement réfutés par une réflexion très-ſimple, naturelle & ſenſiblement vérifiée de J. J. Rouſſeau *. —— C'eſt ainſi qu'oubliant qu'il écrit ſur des objets d'utilité & ſur des réformes actuellement

* 15 Nov. 1786, p. 399.

---

eſt pas moins l'objet de tous les hommages, on n'en regarde pas moins avec des yeux d'envie, de ſervitude & d'abbaiſſement, ce qui en ſoi-même ſeroit tout au plus fait pour amuſer des enfans. —— Les plaiſirs de l'ame ſont toujours nouveaux, & ne raſſaſient jamais, tant qu'on ſait les goûter; mais rien ne laſſe ſi vîte que les plaiſirs des ſens. L'homme de *luxe* eſt donc en proie à des beſoins impérieux & toujours renaiſſans; & comment veut-on qu'abſorbé dans la recherche des ſenſations devenues néceſſaires à ſon exiſtence, il ſonge à remplir quelques devoirs, à pratiquer quelques vertus? Comme c'eſt la loi de tout être, de chercher ſon bonheur, & que le ſien ne conſiſte que dans des ſenſations agréables, il foulera tout aux pieds pour ſe les procurer; il fera ce que la faim fait ſouvent faire au pauvre; plus adroit, il eſt vrai, ou pour mieux dire, plus lâche, il n'ira point voler ni aſſaſſiner ſur les grands chemins; le *luxe* ne laiſſe pas même aſſez d'énergie & aſſez de courage pour ſe porter à de pareils excès; mais il trahira ſes amis, il dépouillera ſes voiſins, il ruinera ſa femme & ſes enfans, il volera ſes créanciers, il égorgera l'orphelin, il vendra la juſtice, il exercera le monopole; les voies les plus baſſes & les plus honteuſes d'amaſſer de l'argent, lui paroîtront très-honnêtes; il ſera un des plus terribles inſtrumens de la miſere publique; il commettra, en un mot, tous les crimes qu'il pourra commettre impunément à l'abri des mauvaiſes mœurs & des abus de la ſociété.

poſſibles, il s'amuſe inutilement à étaler (par une critique toujours amere & exagérée quand il s'agit du clergé, le grand objet de ſes cenſures) le luxe des cardinaux & évêques du 12^e^. ſiecle (p. 411), & oublie d'obſerver que ce luxe n'exiſte plus, & que celui d'un évêque n'eſt pas comparable à celui d'un fermier général & de cent particuliers contre lequel le zele de M^r^. F. ne brûle pas du même feu. —— C'eſt ainſi qu'il rapporte en quelque ſorte toute la félicité publique à la population, ſans examiner où elle doit s'arrêter pour que les habitans d'un païs ſoient heureux (a). Il eſt aiſé de s'appercevoir à plus d'un fâcheux effet, qu'elle eſt preſque par-tout exceſſive; & que dans bien des païs tout rentreroit dans l'ordre s'ils étoient moins peuplés. —— C'eſt ainſi qu'il voudroit rendre par-tout la population égale, ſans ſentir que cela eſt impoſſible, qu'une choſe ne peut être deux fois, & que ſi telle cauſe rend tel païs floriſſant, commerçant, abondamment ou exceſſivement peuplé; cette même cauſe diminuera la population des païs voiſins. Il y a dans tout cela un flux & un reflux, des compenſations & des alternatives, que toutes

(a) "On demandera, dit Raynal, ſi la grande population eſt utile au genre humain? Queſtion oiſeuſe. Il ne s'agit pas en effet de multiplier les hommes pour les rendre heureux". *Hiſt. phil. & polit.* tom. 7. p. 141.

tes les ſpéculations humaines ne peuvent fixer d'une maniere ſimultanée, pas plus que de baiſſer ou de hauſſer à la fois les deux plats d'une balance. —— Une autre obſervation qui naît de la lecture attentive de cet ouvrage, c'eſt que les vues politiques & légiſlatives de Mr. F. tombent plutôt ſur l'*Etat*, que ſur les individus; il ne diſtingue pas aſſez, à beaucoup près, cette eſpece de bonheur métaphyſique qui gît dans les générations, les ſiecles, les nations & les villes *ut sic*, d'avec le bonheur des individus (a) qui dans

---

(a) P. exemple, ſi pour rendre une ville belle, riche, commerçante, &c. il falloit en détruire tous les individus actuels, les gens à projets auliques ne trouveroient aucun inconvénient à ce moïen de bonheur, ils donneront quand on voudra, le deſſein de la ſtatue à dreſſer à l'auteur d'une opération ſi ſalubre. —— On ne peut oppoſer à cette cruelle politique rien de plus ſenſé, de plus humain, de plus profondément raiſonné, que ce paſſage de Mr. Necker.

De l'Admin. des Finances tom. 1. p. 236.

« Peut-être ſeroit-ce l'occaſion d'obſerver ici » qu'il y a ce grand vice dans les abſtractions en économie politique; c'eſt que les effets de l'opinion & de l'imagination n'y ſont » jamais pris en conſidération, & qu'on y voit » encore du même œil le préſent & l'avenir. » On prend un roïaume en maſſe, & dans l'eſpace vague des tems: ſi la durée d'une génération ne ſuffit pas à l'exécution de ſes idées, » on porte ſes vues plus loin, & c'eſt la poſtérité entiere qu'on embraſſe dans ſes projets: » ſi la loi, ſi la politique des autres nations » viennent gêner les combinaiſons chimériques » auxquelles on s'abandonne, on aſſocie ces » mêmes nations au ſyſtême qu'on a conçu, » & on étend ſon humanité, l'on agrandit ſa

la véritable politique fait en même tems le bonheur de l'Etat; bonheur qui se réalise,

---

» bienfaisance, de tout l'espace dont on a
» besoin pour faciliter le jeu de ses propo-
» sitions. Mais à des idées générales qui en
» imposent si facilement, j'en voudrois op-
» poser une qui peut mériter aussi quelqu'at-
» tention: c'est que toutes les fois qu'on se
» permettra de retrancher des combinaisons
» de l'administration, ces deux grandes con-
» sidérations, le moral & le tems, tous les
» devoirs disparoîtront. Qu'importeroit en ef-
» fet à un gouvernement, la grandeur des
» impôts & leur distribution mal-habile? Que
» lui importeroit la profusion des graces &
» des dépenses superflues? Que lui importe-
» roient le désordre & le bouleversement des
» fortunes, si supputant dans l'éloignement
» les mouvemens divers de la circulation, il
» lui suffisoit que la succession des années ré-
» tablît insensiblement l'équilibre qu'il auroit
» détruit? Qu'importeroient à ce gouvernement
» de plus grands maux encore, la misere du
» peuple, la guerre & ses destructions, s'il
» pouvoit s'en consoler par cette réflexion,
» qu'au bout d'un tems donné, la popula-
» tion se proportionne à la somme des sub-
» sistances? Que lui importeroit enfin, le
» ménagement de la tranquillité publique, si
» dédaignant dans tous ses calculs l'opinion
» & le moral, & confondant ensemble & les
» hommes & les choses, il prétendoit les
» assujettir aux mêmes loix, & les mouvoir
» par les mêmes ressorts? Quelle effrayante
» morale, quelle aride insouciance ne seroit
» pas l'effet de cette maniere de juger & de
» sentir! Et qu'il est dangereux de s'égarer
» dans ces généralités où tous les devoirs se
» délient, parce que les principes qui les
» enchaînent ne tiennent plus à rien! —
» Une des erreurs de ces raisonnemens qui

ſans ſpéculation ni projet quelconque, qui naît tout doucement & en ſilence, ſans qu'on

---

» conduiſent ſi loin, c'eſt qu'en faiſant nul
» compte du tems, on applique à l'homme,
» dont la vie n'eſt que d'un inſtant, des cal-
» culs qui n'appartiennent qu'à une durée in-
» définie; & par une contrariété ſinguliere,
» en ne faiſant nul compte du moral, on
» néglige dans l'homme cette partie ſpiri-
» tuelle de lui-même qui étend & multiplie
» ſes ſentimens par la prévoïance. Que faut-il
» donc, pour juger ſainement des impor-
» tantes queſtions de l'économie politique?
» Il faut rapprocher de notre nature les idées
» ſpéculatives, & les plans d'adminiſtration;
» il faut les allier à notre durée & aux affec-
» tions morales qui conſtituent la partie eſ-
» ſencielle du bonheur ou du malheur. Alors
» on ne ſacrifiera point dans ſes projets le
» préſent à l'avenir: alors on n'imaginera
» pas que tout ſoit égal, parce que la révo-
» lution des mêmes cauſes produit les mêmes
» effets; alors on ne croira pas que tout
» puiſſe être réparé, par cette circulation,
» qui rend aux uns ce qu'elle ôte aux au-
» tres; & l'on appercevra que la juſtice,
» cette vertu ſi néceſſaire dans l'état de ſo-
» ciété, n'eſt elle-même fondée que ſur des
» droits & des rapports paſſagers: alors ſur-
» tout, la vie des hommes, ce ſacré dépôt
» remis à la garde des Princes, ne leur pa-
» roîtra pas un bien, qu'ils doivent jouer
» ſi facilement contre des avantages incer-
» tains, & promis vaguement par la politi-
» que; alors les tourmens de ces malheu-
» reux expirans ſur un champ de bataille, &
» dans les lieux de douleur où on les raſſem-
» ble; toutes ces ſouffrances inouies, qui,
» ſi l'on peut s'exprimer ainſi, n'appartien-
» nent qu'à ceux qui les éprouvent, ne pa-
» roîtront pas des maux, qu'il ſoit permis aux
» Souverains

y ſonge & qu'on en cauſe. " Les anciens „ (dit un homme qui parle auſſi quelquefois de „ politique, de philoſophie & de légiſlation) „ plaçoient le vrai bonheur de l'homme, dans „ l'accompliſſement de ſes devoirs, dans les „ affections ſociales, dans le développement „ de ſes facultés phyſiques & morales, &

„ Souverains de conſidérer en maſſe, ni qu'ils „ puiſſent évaluer ſans remords & ſans inquié- „ tude: alors enfin, dans les nouvelles diſ- „ poſitions de finance, on voudra ménager „ juſques à ces peines de l'ame, qui naiſſent „ de la crainte des privations, de l'incerti- „ tude ſur l'avenir, & des alarmes qu'inſpi- „ rent les bouleverſemens conſidérables, ſoit „ dans les impôts, ſoit dans les autres par- „ ties eſſencielles de l'ordre ſocial. Celui „ qui réfléchit ſur l'adminiſtration, doit con- „ ſidérer de près notre foible nature; & lorſ- „ qu'il verra la jouiſſance des biens phyſi- „ ques limitée chaque jour à quelques in- „ ſtans; lorſqu'il verra que dans le plus long „ eſpace de la vie, l'homme eſt heureux ou „ malheureux par les agitations de ſon eſprit, „ il reconnoîtra ſans peine, que la confiance „ & la tranquillité ſont un des plus grands „ bienfaits qu'on puiſſe attendre des ſoins du „ gouvernement. Et les Princes ſenſibles à ces „ diverſes vérités, diront à la génération qui „ les environne: C'eſt à vous que je me dois, „ c'eſt votre bonheur que je veux aſſurer, & „ comme vous êtes tous nés avec des droits, „ avec des rapports, avec des habitudes, j'a- „ meliorerai votre ſort ſans convulſion, & je „ préférerai le bien, que je pourrai faire par „ des moïens meſurés, mais efficaces, à ces „ ſyſtêmes éblouiſſans, qui répandent le trou- „ ble & la défiance, & où le bonheur & le „ repos de la race préſente, ſont preſque tou- „ jours un des premiers ſacrifices néceſſaires. „

„ dans la jouiſſance des plaiſirs attachés à ſa
„ nature. Pour eux, l'Etat le plus floriſſant
„ étoit celui qui renfermoit un plus grand
„ nombre d'hommes ſains, robuſtes & ver-
„ tueux, où la ſubordination & l'inégalité
„ néceſſaires à l'ordre ſocial, s'éloignoient le
„ moins des droits primitifs de l'humanité
„ & de la juſtice: les vertus & les mœurs
„ étoient les deux baſes de leur ſyſtême po-
„ litique: cette doctrine eſt reléguée aujour-
„ d'hui parmi les chimeres de l'âge d'or; le
„ commerce, l'induſtrie, le luxe & les arts;
„ voilà le cri général de tous les philoſophes,
„ de tous les politiques du jour. Que les eſ-
„ prits s'affoibliſſent & ſe dégradent; que les
„ ames s'abâtardiſſent; que les principes de
„ la ſaine morale & le goût des vrais plaiſirs
„ s'éteignent dans tous les cœurs; que le
„ luxe & la cupidité inſatiables exercent au
„ milieu de la ſociété le plus horrible bri-
„ gandage; que la pudeur & la bonne foi
„ ſoient bannies; que la corruption & les
„ mauvaiſes mœurs déſolent l'intérieur des fa-
„ milles; que les dernieres claſſes de l'Etat
„ ſoient en proie à la plus affreuſe miſere,
„ qu'importe? pourvu que l'argent circule
„ dans un certain nombre de mains; pourvu
„ qu'on ait des manufactures, des canaux;
„ pourvu qu'une vaine apparence de richeſſe
„ frappe de tous côtés les regards, & qu'on
„ multiplie à l'infini, tous les moïens de
„ jouir qui irritent la cupidité: une ſociété
„ peut ſe paſſer de mœurs & de vertus;
„ mais il eſt impoſſible qu'elle ſe paſſe du

„ ſucre de l'Amérique, du caffé de l'Aſie, „ des épiceries des Moluques & des toiles „ de l'Inde; enfin, tout le ſyſtême des po- „ litiques & des ſages de notre ſiecle ſe ré- „ duit à ce vers d'Horace:

O cives, cives, quærenda pecunia primùm eſt, Virtus poſt nummos. „ —— Autres paſſages, 1 Janv. 1784, p. 10.

Eſſai d'un traité élémentaire de morale. A Amſterdam, & ſe trouve à Paris, chez Demonville. 1786. 170 pag. petit *in*-8°.

CEla eſt certainement bien modeſte, ſurtout en comparaiſon des Chrétiens qui depuis 18 ſiecles croient avoir un code de morale parfait & complet. Si l'auteur penſe vrai, ils ſont bien loin de leur compte, puiſque nous voilà encore aux *Eſſais* ſur les *élémens*, élémens que St. Paul regardoit en pitié comme les fruits de l'enfance humaine & de l'impuiſſante philoſophie, & qu'il croit avoir fait place à une lumiere vive, abondante, pénétrante, qui ne laiſſoit rien à deſirer ſur la pleine connoiſſance de nos devoirs (a). L'auteur qui d'ailleurs dit de bonnes choſes, & veut inſtruire ſes enfans en pere de famille, conſidere l'homme 1°. comme *animal ſenſible*, 2°. comme *animal*

(a) *Sub elementis mundi eramus ſervientes. At ubi venit plenitudo temporis, miſit Deus Filium ſuum.* Gal. 4.

raiſonnable, 3°. comme *animal ſociable*, 4°. comme *créature de Dieu*. S'il eſt vrai que *la crainte de Dieu eſt le commencement de la ſageſſe* (a), c'eſt par la derniere conſidération qu'il falloit commencer; dès que l'homme remplit la loi de Dieu, il eſt *ſenſible*, *raiſonnable* & *ſociable*.

Pharmacopœa Gandavenſis. Per P. C. de Brabant & J. B. Coppens. *A Gand, chez Begyn; à Liege, chez Lemarié.* 1786. 1 *vol.* in-4°. *Prix* 14 *eſcalins.*

CE traité de matiere médicale, dédié au magiſtrat de Gand, & imprimé par ſon ordre, eſt écrit avec beaucoup de clarté, d'ordre & de connoiſſance de l'art. La faculté de Louvain l'a diſtingué par une approbation fort honorable. L'impreſſion eſt très-belle.

On doit ſavoir gré aux auteurs d'avoir, malgré la décadence, l'injuſte & irraiſonnable rebut de la langue latine, préféré cet

(a) *Timor Domini, principium ſapientiæ.* Prov. I. —— *Initium ſapientiæ timor Domini.* Pſal. 110. —— *Nam etſi quis erit conſummatus inter filios hominum, ſi ab illo abfuerit ſapientia tua, in nihilum computabitur.* Sap. 9. —— Vanité de la morale humaine, 15 Juin 1779, p. 243. —— 1 Octob. 1779, p. 166. —— 1 Févr. 1781, p. 175. —— 1 Mars 1783, p. 317. —— 15 Oct. 1784, p. 252. —— 15 Mars 1784, p. 419. —— 1 Août 1784, p. 471. —— 1 Mars 1786, p. 10.

idiôme à tout autre, comme le plus ſûr & le plus propre à exprimer ſans équivoque des choſes où la ſanté & le bien-être de l'homme ſont intéreſſés. Car non-obſtant l'échec que l'ignorance & l'inapplication ont porté à cet antique langage, il eſt certain que c'eſt encore celui qui eſt le plus généralement entendu des ſavans de diverſes nations. Et d'ailleurs, la médecine a des raiſons toutes particulieres d'être traitée excluſivement en cette langue. (a)

Inſtructions ſur les fonctions du miniſtere paſtoral, adreſſées par Mgr. l'évêque, comte de Toul, prince du ſaint Empire, au clergé ſéculier & régulier de ſon dioceſe. Nouv. édit. revue, corr. & augm. A Rouen, chez P. Machuel & J. Racine; à Liege, chez Lemarié. 5 vol. *in*-8°. Prix 8 liv.

EXcellente théologie paſtorale, puiſée dans les anciens & bons principes; point de ſubtilité ni d'innovation; point de froid &

(a) J'entens les ouvrages de médecine deſtinés à l'uſage des maîtres & pratiquans de l'art, & non quelques traités uſuels, propres à diriger le peuple & chaque particulier dans le gouvernement de ſa ſanté. Et c'eſt ce qui concilie tout naturellement la contradiction qu'un de mes lecteurs a cru voir entre le J. du 1 Juill. 1776, & les J. du 15 Sept. 1783, p. 92 & du 15 Janv. 1787, p. 93.

d'inutile verbiage; point de cenſures injuſtes & ameres. Les curés & directeurs des ames ne peuvent ſe diriger par de meilleurs avis; ils les trouveront auſſi ſolidement raiſonnés que lumineuſement développés, aſſaiſonnés d'un langage d'onction & de piété, que le pédantiſme & l'hypocriſie tenteroient vainement d'imiter dans leurs arides diatribes (a). Nous avons déja un recueil d'*Inſtructions*, publié ſous les auſpices du même prélat; mais il eſt deſtiné au peuple chrétien en général *, & celui-ci regarde particulierement ſes paſteurs.

* 15 Août 1786, p. 566.

Le livre des enfans, ou idées générales & définitions des choſes dont les enfans doivent être inſtruits. A Bruxelles. 1785. Broch. *in*-12 de 76 p.

PArmi pluſieurs livres modernes qui portent ce titre ou quelque autre ſignifiant la même choſe, celui-ci peut être diſtingué. Il eſt rédigé dans les bons principes; j'y ai remarqué quelques réponſes d'une ſimplicité énergique & qui m'ont paru des traits de génie, quoique peut-être l'auteur n'y ait pas entendu fineſſe. Par exemple, *D. Y a-t-il pluſieurs mondes? R. Nous n'en connoiſſons*

(a) 15 Mars 1783, p. 437. —— 1 Sept. 1786, p. 24 & 26. —— 15 Octob. 1786, p. 316.

qu'un. Il eſt conſtant que dans ces quatre mots il y a plus de prudence, de circonſpection, de vérité & d'inconteſtable raiſon, que dans tous les traités de Huygens & de Fontenelle ſur la prétendue multitude des mondes *. C'eſt dommage que les queſtions qui ſe ſuivent immédiatement ſoient ſouvent ſi diſparates, & que pluſieurs ſoient inutiles, ou du moins d'un intérêt trop léger pour tenir place entre les premieres notions de l'inſtitution. Il y a des réponſes qui ne paroîtront pas exactes, mais il n'eſt pas toujours poſſible ni convenable de les donner telles aux enfans.

* 1 Mars 1787, p. 345.

Vita Caſimiri &c. *Vie de Monſeigneur Caſimir des barons de Rathſamhauſen, abbé & prince de Murbach & de Lure, mort en odeur de ſainteté, le* 1 *Janvier* 1786. *Par Mr. François-Joſeph Ettlin, docteur en droit canon, recteur de l'abbaïe princiere d'Andlaw.* A Strasbourg, chez Levrault, 1787.

NOus avons annoncé en ſon tems, avec l'éloge dû à ſes vertus, la mort du pieux abbé-prince de Murbach *, dont Mr. Ettlin nous donne l'hiſtoire, écrite d'une maniere exacte & authentique, puiſque tous les détails en ſont fondés ſur les rapports de témoins oculaires & ſingulierement reſpectables. Il paroîtra qu'il y a un peu d'emphaſe

* 1 Fév. 1786, p. 237.

dans le ſtyle, mais c'eſt ſans doute l'effet naturel de l'admiration dont l'auteur eſt pénétré pour les qualités rares du ſaint homme dont il trace le portrait, & du zele dont il eſt juſtement épris, pour les faire aimer & imiter de ſes lecteurs.

Le correſpondant qui ſe plaint du petit éloge que j'ai fait de la théologie de Gazzaniga, ſe trompe dans les réflexions qu'il fait ſur les faits dogmatiques. Il eſt certain 1°. que l'infaillibilité de l'Egliſe dans ces ſortes de faits n'eſt pas un dogme de foi ; Bellarmin & d'autres théologiens ne la reconnoiſſent pas, & c'eſt ainſi que l'illuſtre cardinal tâche de juſtifier le Pape Honorius. Je n'adopte pas cette opinion, je la crois très-fauſſe : mais elle eſt catholique ; & c'eſt préciſément de quoi il s'agit. 2°. L'infaillibilité dans la déciſion des faits dogmatiques n'eſt pas néceſſaire pour démontrer l'hétérodoxie & l'eſprit de ſecte qui caractériſe un parti funeſte à l'Egliſe & honteux de ſon propre nom. C'eſt ce qu'il me ſeroit aiſé de faire voir, mais ce n'en eſt pas ici la place.

P. 267, édit. de Mayence.

Quant à la citation que le Théologien Dominicain fait, dans une note, du livre de Bourſier ; on ne peut l'excuſer qu'en diſant qu'il ne le connoît que de nom, & que c'eſt ſur la foi du titre, qu'il a traité d'*opus aureum* un ouvrage bien ſenſiblement fanatique, ſupprimé par arrêt du conſeil le 27 Août 1714, & ſi ſagement réfuté dans le petit livre intitulé : *Le Philoſophe extravagant dans le traité de* l'action de Dieu ſur les créatures.

A l'article où l'auteur diſcute, ſi Dieu veut le ſalut de tous les hommes, il paroît faire de pénibles efforts pour établir la négative. Ce qui étonne d'autant plus, que rien n'eſt plus ſage que la maniere dont l'auteur explique le paſſage de l'Apôtre ſur la mort de Jeſus-Chriſt pour

tous les hommes, paſſage qui dans le fond eſt lié avec le premier d'une maniere intime & ne préſente qu'une ſeule & même vérité. En corrigeant d'une maniere convenable la derniere réponſe de la p. 261, on la rendra ſatisfaiſante, parfaitement conforme à la doctrine de St. Auguſtin & de tous les docteurs catholiques. Par exemple. « Quarto demùm modo » vult *omnes homines ſalvos fieri*, ità ut conſequenter tamen, id eſt conſideratâ illorum » obſtinatione, reſiſtentiâ, incuriâ, malitiâ, » ſuâ item juſtitiâ & rationibus altiſſimâ ſapientiâ reconditis, non velit ſalvare efficaciter niſi eos qui reipſâ ſalvantur; atque hæc » eſt catholicorum theologorum ſententia, quæ » cum divinâ bonitate & juſtitiâ & cum voluntatis divinæ efficaciâ ſimulque hominis » libertate mirè conſentit. *Vult autem Deus* » (inquit Auguſtinus Lib. de Spir. & Litt. c. » 33) *omnes homines ſalvos fieri, & in agnitionem veritatis venire; non ſic tamen, ut eis* » *adimat liberum arbitrium, quo vel benè vel* » *malè utentes, juſtiſſimè judicentur; quod cùm* » *ſit, infideles quidem contra voluntatem Dei faciunt, cum ejus Evangelio non credunt: nec* » *ideo tamen eam vincunt, verùm ſeipſos fraudant magno & ſummo bono, maliſque pœnalibus implicant, experturi in ſuppliciis poteſtatem ejùs, cujus in donis miſericordiam contemſerunt.* »

Il y auroit encore dans les pages précédentes, ainſi que dans d'autres endroits, quelques changemens à faire, pour que l'ouvrage fût auſſi orthodoxe que j'ai cru... Je doute un peu ſi tout ce qu'on voit dans l'édition de Mayence, ſe trouve dans la premiere édition, faite à Vienne (que je ne puis actuellement conſulter ne la trouvant pas dans ces provinces). Il eſt certain qu'il y a dans celle de Mayence, des antilogies ſaillantes, & qu'on a de la peine à concevoir qu'un même homme ait écrit des choſes ſi oppoſées.... On ſait qu'il n'y a preſqu'aucun ouvrage théologique, d'hiſtoire eccléſiaſtique ou de droit canon, qu'une ſecte agiſſante & inquiete

n'ait entrepris de dénaturer & d'infecter de ſes erreurs ; depuis une trentaine d'années ſur-tout, il y en a peu qui lui ont échappé, ceux même de l'immortel évêque de Meaux ont reçu le caractere de la bête, malgré la ſolemnelle proteſtation du clergé *. —— Il faut convenir du reſte, que cette *Théologie* qui ne forme qu'un médiocre volume *in*-8°., eſt très-ſuperficielle, que les matieres n'y ſont pas traitées avec le développement, la profondeur, la dignité, la clarté & la parfaite concordance, qui diſtinguent d'autres ouvrages de ce genre. Il y regne ſouvent un ton de foibleſſe & d'indéciſion, quelquefois de tergiverſation & d'entortillage, qui feroit croire que l'auteur ſe trouvoit gêné dans l'expoſition préciſe des vrais principes, ſi l'on ne ſavoit d'ailleurs qu'il étoit dans une ſituation toute contraire.

* 1 Juin 1785, p. 195.

Le *Poulet dans l'œuf* eſt le mot de la derniere énigme.

Quoique chimérique & frivole,
Des héros & des beaux eſprits
Je ſuis l'impérieuſe idole :
Ces exploits éclatans ; ces ſublimes écrits,
Conſacrés avec faſte au temple de mémoire,
Me doivent la plûpart, & leur être & leur prix ;
Ainſi que ces grands noms qui brillent dans l'hiſtoire.
La paſſion pour moi, dans des ſiecles d'erreur,
Paſſa pour la vertu ſuprême ;
Mais la foi me lançant ſon terrible anathême,
Me rendit un objet d'horreur.

LOGOGRIPHUS.

SIſtere cauda jubet dùm jubet ire caput.

NOUVELLES

NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (*le 14 Avril*). Mr. de Bulgakow, miniſtre de l'Impératrice de Ruſſie, a eu des conférences réitérées avec ceux du Grand-Seigneur. Dans l'une, on a longtems diſcuté les divers points en négociation : de part & d'autre, on a montré beaucoup de douceur, mais ſans ſe relâcher de rien qui ſoit eſſenciel. En attendant, le gouvernement profite du tems pour faire défiler des troupes, où la premiere attaque ſeroit à craindre. Il marche journellement des détachemens, qui vont renforcer les garniſons d'Oczakow & des autres places ſur les frontieres. Malheureuſement la ſaiſon n'eſt pas favorable à ces préparatifs. L'hiver a été extrêmement rigoureux, & le tems ne s'eſt pas encore radouci ; les champs ſont couverts de neige, & le printems ſemble encore fort éloigné. En revanche, cette température froide nous a délivrés de la peſte, dont on n'apperçoit plus de traces.

Extrait d'une lettre de Jaſſy en Moldavie du 18 Avril. " Le prince Ypſilanti, après avoir paſſé près d'un mois *incognito* dans cette capitale de la Moldavie, vient d'y faire ſon entrée publique. Les Moldaves, qui

avoient été ravis de la promptitude, avec laquelle il s'étoit rendu au milieu d'eux dans la ſaiſon la plus rigoureuſe, & qui l'ont vu depuis ſon arrivée occupé uniquement à réparer les déſordres, commis ſous ſon prédéceſſeur, ont eu aujourd'hui l'occaſion d'admirer ſa magnificence & ſa charité envers les pauvres, auxquels il a fait diſtribuer des aumônes conſidérables. La cérémonie de ſon entrée a été à la fois noble & pompeuſe : mais ce qui en rendoit le ſpectacle vraiment touchant, c'étoit la joie répandue ſur tous les viſages. Tout reſpiroit l'alégreſſe & l'heureux préſage d'un peuple, qui ſe promet des jours ſereins ſous le regne d'un prince, ennemi de l'oppreſſion & de la tyrannie. „

ESPAGNE.

MADRID (*le* 27 *Avril*). Le Roi après avoir paſſé ici les fêtes de Pâques, eſt parti le 11 pour retourner à Aranjuez avec toute la famille roïale. —— Il paroît que malgré l'avis raiſonné du conſeil, Sa M. ſe propoſe d'imiter les réglemens, qui dans quelques païs ont tranſporté les cimetieres hors des villes. En conſéquence, elle a chargé le ſieur Samanugd de les traduire en langue eſpagnole.

Depuis l'arrivée de M^r. le comte d'Expilly à Alicante, il eſt entré dans ce port, un chebec venant d'Alger, avec 300 eſclaves rachetés. Le même bâtiment a apporté la nouvelle d'une trêve de trois mois, conclue entre

la régence d'Alger & la cour de Naples, & d'une négociation ouverte pour le rachat des eſclaves napolitains.

Il vient de s'établir au Mexique, au Pérou & dans toutes nos poſſeſſions d'Amérique, une nouvelle branche de commerce, d'autant plus riche que l'Europe a un preſſant beſoin de cette denrée. Autrefois, les Mexicains & les Péruviens ſe contentoient d'écorcher les bœufs, les chevaux & autres bêtes ſauvages, qu'ils tuoient à la chaſſe; ils laiſſoient les chairs & les graiſſes; mais aujourd'hui, le conſeil de Madrid a fait diſtribuer à chaque chaſſeur des paniers doublés en cuir, avec injonction d'extraire des cadavres des animaux tous les ſuifs, qu'on leur achette dans les comptoirs les plus voiſins. On accorde même aux plus habiles chaſſeurs des gratifications, qui conſiſtent en eau-de-vie ou en petits bijoux. Ces ſuifs arrivant en Europe contribueront à faire baiſſer le prix de la chandelle; mais on craint qu'ils ne ſoient pas d'un bon uſage, comme ceux de Ruſſie.

Manille (*le 9 Août* 1786). Aujourd'hui nous avons vu mouiller au port de Cavite les vaiſſeaux de la compagnie roïale des Philippines, l'Aigle-roïal, aux ordres du capitaine de frégate Don Franciſco Munnoz y S. Clemente, & la N. S. de la Nieves, que commande le lieutenant de vaiſſeau Don Bernardo de Orta. Ces deux navires, partis de Cadix le 23 Janvier 1786, arriverent au Cap de Bonne-Eſpérance le 30 Avril, & à la

baie de Pimienta au détroit de la Sonde le 8 Juillet : ils firent l'une & l'autre de ces relâches, pour prendre des vivres & de l'eau, dont ils avoient beſoin, & qu'on leur a accordés en abondance : ils ont été fort bien reçus par le gouvernement hollandois du Cap; & le Souverain de Chirita, dans les domaines duquel ſe trouve la baie de Pimienta, leur a auſſi témoigné beaucoup d'accueil. Pendant tout le voïage & durant les relâches, c'eſt-à-dire, pendant 6 mois & 16 jours, les équipages & les paſſagers des deux vaiſſeaux ont joui de la meilleure ſanté; & l'on ne s'eſt apperçu à leur bord d'aucune trace de ſcorbut ni d'autres maladies, fréquentes dans de ſi longs trajets : & de 362 perſonnes, embarquées ſur ces navires, il n'en eſt mort qu'une ſeule d'une fiévre aiguë. Après avoir completté leurs chargemens, qui conſiſteront en marchandiſes & productions de la Chine, de la côte de Coromandel, & des Manilles, ils retourneront en Eſpagne au mois de Janvier prochain, comme étant la ſaiſon la plus propre pour leur retour.

PORTUGAL.

LISBONNE (*le* 20 *Avril*). Les commiſſaires de notre cour & de celle de Naples, M^r. de Landreſet & Don Juan Thomas, chargés de négocier la paix entre ces deux Puiſſances & la régence d'Alger, arriverent dans cette ville-là à la fin du mois dernier ſur deux corvettes de Sa M. Catholique, commandées par Don Mario de Fonguion,

capitaine de frégate: ils mirent pied à terre le même jour; &, comme ils avoient appris, que la peſte faiſoit quelques ravages dans la ville, ils s'envelopperent de toile cirée, & ſe firent conduire dans cet équipage à la maiſon d'Eſpagne, ſuivis d'une foule de Maures, que la nouveauté de leur habillement avoit attirée ſur leurs pas: ils y furent reçus par le comte d'Expilly, qui ſe trouvoit encore alors à Alger: il préſenta Don Juan Thomas, brigadier des armées de Sa M. Sicilienne, au Dey ainſi qu'aux grands du gouvernement; mais il ne put rendre le même ſervice à l'envoïé de Sa M. Très-Fidele, parce que le Dey & la régence refuſerent abſolument de le voir. Peu après le Dey, mécontent à l'occaſion de quelques demandes, que M^r. d'Expilly lui avoit faites, rompit en viſiere à ce négociateur & lui ordonna de retourner en Eſpagne, où il eſt revenu depuis. Les deux corvettes eſpagnoles partirent d'Alger le même jour de leur entrée, après que le Dey eût fait préſent au capitaine de Fonguion d'un tapis & de deux couvertures. L'envoïé de Portugal l'a pareillement gratifié d'une épée d'acier, & l'envoïé de Naples lui a fait préſent de cent livres de bougies & d'une proviſion de ſucre & de caffé. Nous ſommes ici dans la plus grande impatience de voir la ſuite des négociations de M^r. Landreſet, qui juſqu'à préſent n'a pas été auſſi heureux que Don Juan Thomas. Malgré la réception favorable, qui fut d'abord faite à ce général napolitain, l'on

doutoit fort, qu'il pût conclure ſon traité; mais par une lettre, qu'il vient d'écrire d'Alger le 22 Mars au conſul de ſa nation, qui réſide ici, il lui a appris, qu'il a fait proviſionnellement avec le Dey & la régence une trêve pour trois mois, à compter du 1 Mars juſqu'à la fin de Mai, afin de pouvoir régler dans cet intervalle tous les différens & de convenir d'une paix avantageuſe aux deux Puiſſances.

SUEDE.

STOCKHOLM (*le 5 Mai*). La cour aïant reçu par un exprès de Berlin la nouvelle de la mort de la princeſſe Anne-Amélie de Pruſſe, abbeſſe de Quedlinbourg, tante du Roi, le cas exiſte, que la princeſſe Sophie-Albertine de Suede, ſœur de notre Souverain, ſuccede à cette riche abbaïe, dont elle a été coadjutrice depuis l'année 1767. L'on a douté en Allemagne, ſi S. A. R. prendroit poſſeſſion de la dignité d'abbeſſe, qui exige réſidence dans les Etats de Sa M. Pruſſienne: mais nous apprenons, qu'il eſt décidé qu'elle partira vers la mi-Juin, avec toutes les perſonnes attachées à ſon ſervice, pour s'y faire inſtaller.

Il y a des troubles en Norwege, auxquels le gouvernement danois paroît avoir donné lieu, en emploïant de ces gens qui ſavent ſi bien abuſer du pouvoir & le faire haïr. Voici ce que porte une lettre de ce païs.

Les commiſſaires, nommés par le Roi, ſont

reſtés ſept ſemaines à Chriſtianſund, où ils ont reçu les plaintes de toutes les paroiſſes de ce diſtrict. Il réſulte de leurs recherches, que les païſans ont été maltraités & vexés, tant par les officiers chargés de la perception des impôts, que par les bourgeois & marchands, qui leur ont vendu les grains & le tabac à un prix exorbitant, & le triple de celui auquel ils ſe vendent dans les autres provinces de la Norwege; & que quelques officiers civils, ſoit ceux prépoſés à l'adminiſtration, ſoit ceux chargés de la rentrée des deniers du Roi, les ont impoſés beaucoup au-delà de la taxe preſcrite. Trois de ces officiers ont été ſuſpendus; & la commiſſion n'a rien négligé pour tranquilliſer les païſans, en leur faiſant eſpérer juſtice ſur les griefs, qui paroiſſoient fondés.

Dans ſon rapport au Roi, la commiſſion a expoſé que la miſere générale, à laquelle cette province eſt réduite; la diſette continuelle des denrées de premiere néceſſité, qui ne vient que de ce que les terres ne ſont pas aſſez cultivées, ſont la ſource des plaintes des païſans, réduits à vendre, à très-bas prix, les bois, qui ſont leur principale reſſource; ce qui les avoit mis dans l'impoſſibilité de ſe procurer les articles même les plus néceſſaires à la vie, & de païer les taxes: elle a obſervé, que le mal ne pouvoit aller qu'en empirant, ſi le gouvernement n'établiſſoit pas de magaſins publics, où les habitans puſſent ſe procurer les denrées néceſſaires à un prix modique.

Le chef des païſans révoltés s'appelle Chriſtian Lafthuus: il a été pilote-côtier, & a tous les talens néceſſaires, pour faire croire ce qu'il veut à une populace aveugle: il a plaidé, avec beaucoup de hardieſſe, la cauſe des païſans devant la commiſſion; il prétendoit qu'on devoit l'admettre à toutes les délibérations, & lui permettre d'en tenir un contre-protocole; ce qui lui a été refuſé. La commiſſion eut ordre de le faire arrêter auſſitôt après l'expiration du ſauf-conduit, qui lui avoit été accordé; mais il étoit ſi bien gardé

par les païſans, qu'on n'en put venir à bout, parce qu'on ne vouloit pas emploïer la force. Cependant après le départ des commiſſaires, le capitaine Hammer trouva le moïen de le faire ſurprendre chez lui, & de l'emmener priſonnier à la citadelle de Frédérichs-Worms, d'où il ſera transféré dans celle d'Aggerhuus à Chriſtiania, où il étoit attendu le 25 Avril. Au premier bruit de ſon empriſonnement, quelques centaines de païſans, s'étant attroupés, ſe ſaiſirent du ſous-baillif Dahl, & jurerent de ne le point rendre vivant, ſi l'on ne mettoit pas leur chef en liberté. Le ſieur Didrichſon, major-général, commandant à Chriſtianſund, après avoir réclamé inutilement le Sr. Dahl, a marché vers Arndal avec 80 hommes de troupes réglées, 300 de milice & quelques pieces d'artillerie de campagne. Au premier coup de canon, qui a abattu un arbre à quelque diſtance de ces païſans, ils ont pris la fuite, abandonnant leur priſonnier, qui a été ramené à Chriſtianſund.

Quoiqu'il y ait encore de la fermentation dans le diſtrict d'Aggerhuus, où les païſans ſont naturellement portés à ſe ſoulever, on mande que leur attroupement eſt diſſipé, & que le bon ordre y ſera bientôt rétabli. On écrit même, que pour l'y ramener entierement, & fixer une adminiſtration qui le maintienne, le prince roïal fera, à ſon retour du Holſtein, un voïage en Norwege.

ITALIE.

ROME (*le* 3 *Mai*). On ne ſait pas encore bien diſtinctement les articles de l'arrangement conclu entre le St. Siege & la cour de Naples; le bruit le plus commun eſt que le ſouverain Pontife diſpoſera de 90 mille florins pris ſur tous les bénéfices du roïaume de Naples, en faveur de ceux des

ſujets de Sa M. qu'il jugera à propos de gratifier de penſions. Le Roi diſpoſera du reſte & aura la nomination de tous les évêchés, laquelle a fourni matiere à tant de diſputes. La daterie apoſtolique expédiera comme à l'ordinaire les bulles, dont l'expédition reſtera ſoumiſe à la même taxe que ci-devant. —— On dit qu'en ſe rendant aux Marais Pontins, Sa Sainteté aura une entrevue avec le Roi des Deux-Siciles.

FLORENCE (*le* 23 *Avril*). En conſéquence de l'ordre, préſcrit par Mgr. le Grand-Duc, la premiere aſſemblée des archevêques & évêques de la Toſcane a eu lieu aujourd'hui à 9 heures du matin. Tous les prélats du grand-duché y ont aſſiſté, à l'exception de l'évêque de Groſſeto, qui n'eſt pas encore arrivé. L'aſſemblée a été préſidée par le ſénateur Serriſtori, en qualité de commiſſaire, accompagné de deux canoniſtes & des théologiens & ſecretaires, nommés par Son A. Roiale. Le commiſſaire a donné aux prélats les inſtructions néceſſaires pour l'ordre des ſéances. La ſeconde a été fixée à après-demain. Preſque tous les prélats étoient aſſiſtés de théologiens, qu'ils avoient choiſis pour les conſulter ſur les matieres, qui ſeront miſes en délibération dans ce concile provincial (a).

Il vient de paroître une lettre circulaire,

(a) Et non pas *national*, comme nous avons dit par diſtraction dans le dernier Journal, & comme

envoïée, le 14 de ce mois, par le ſecrétaire des droits roïaux, à tous les archevêques & évêques de la Toſcane; en voici la teneur:

Illuſtriſſime & Révérendiſſime Seigneur!

« *Son Alteſſe Roïale a fixé pour maxime générale & conſtante, que dans toutes les collégiales du grand-duché, excepté cependant celles des villes, les chanoines doivent être ſuppoſés dépendre immédiatement de la dignité premiere & que c'eſt à celle-ci que doit être annexée la charge du ſoin des ames.* »

« *Qu'en conſéquence tous les chanoines doivent être regardés comme coopérateurs des curés, dépendans du ſupérieur ſuſdit, & être obligés de faire le ſervice ſpirituel néceſſaire, d'entendre les confeſſions, d'aſſiſter les moribonds & de célébrer la Meſſe aux heures qui ſeront les plus commodes au peuple.* »

« *Qu'il faut impoſer à deux chanoines l'obligation d'exercer le miniſtere de chapelains du curé; à deux autres celle d'être pénitenciers & d'aſſiſter le confeſſeur; qu'un autre chanoine doit donner des leçons de morale, & un autre enfin enſeigner la langue latine à ceux qui ſe deſtinent à l'état eccléſiaſtique.* »

« *Son A. R. veut que tout ceci s'exécute ponctuellement relativement aux collégiales dont les chanoines ſont bien pourvus; quant à celles qui n'ont pas de revenus ſuffiſans, on attendra qu'il vienne à vaquer quelque poſte pour diminuer le nombre de leurs chanoines; & dès*

---

comme diſent toutes les feuilles publiques. Un concile de tous les évêques d'Italie, de France, d'Allemagne &c, eſt un concile *national*; mais l'aſſemblée des évêques d'une province, du Dauphiné, p. ex., de la Provence, de l'Autriche &c, n'eſt qu'un concile *provincial*.

que ceux ci ſeront mieux pourvus, ils ſeront également obligés de rendre les ſervices ſuſdits en vaquant aux fonctions paſtorales & inſtruiſant les jeunes eccléſiaſtiques. »

« *Afin que l'intention ſouveraine puiſſe être remplie ſur ce point, il ſera néceſſaire que Votre Seigneurie daigne m'envoïer l'état actuel des collégiales ainſi que des revenus des chanoines qui ſe trouvent dans votre dioceſe; à l'exception, comme il a été dit ci-deſſus, de celles des villes. En attendant j'ai l'honneur d'être &c.*

Vincent Martini.

Les partiſans de l'évêque de Piſtoie, déſeſperent d'entraîner les autres évêques dans le parti de la petite égliſe. Ils ont fait graver ſon portrait, traduire le congrès d'Ems, & épuiſer tous les moïens de faire illuſion au public; mais ſans ſuccès. Les gens impartiaux ont ri de la précaution priſe par cet évêque, d'ôter de ſon nouveau bréviaire la fête de St. Pie V, parce que ce Pontife a condamné les erreurs de Bajus.

ANGLETERRE.

Londres (*le* 12 *Mai*). La réſolution de mettre aujourd'hui en délibération dans les communes l'état des affaires du prince de Galles a donné lieu aux conſultations les plus ſérieuſes entre les miniſtres du Roi. Le réſultat en a été de prévenir cette diſcuſſion. Dès le 2 au ſoir, M^r. Dundas ſe rendit auprès du prince, pour apprendre de Son Alteſſe Roïale, quelles ſeroient les conditions, qui pourroient ſervir de baſe à un accommodement entre elle & le Roi, ſon pere, ainſi

que les moïens, qu'on pourroit adopter pour mettre ſes affaires en regle. M^r. Pitt, aux inſtances duquel cette démarche s'étoit faite, en aïant rendu compte à Sa Majeſté, reçut d'elle quelques inſtructions, en vertu deſquelles le miniſtre eut une entrevue avec l'héritier préſomptif de la couronne. Le même jour après cet entretien, les miniſtres eurent en préſence du Roi une conférence, dont le réſultat fut communiqué à Son A. R. On aſſure que, par cette voie amicale, les affaires ont pris une tournure ſi favorable, qu'elles ſeront arrangées ſans l'intervention du parlement.

La cour a expédié des dépêches importantes au duc de Dorſet & à M^r. Eden, ſon ambaſſadeur & miniſtre à la cour de France, pour leur annoncer, entr'autres, que l'acte tendant à mettre en vigueur le traité de commerce entre les deux nations, avoit été paſſé en loi par le parlement britannique. Il eſt queſtion maintenant d'attendre que la cour de Verſailles, de ſon côté, ait envoïé les ordres néceſſaires pour mettre en exécution ce traité dans tous ſes Etats; & alors, il ſera donné des ordres ſemblables dans ceux de la Grande-Bretagne. Chacun aſpire à ce moment favorable, & il y a apparence que peu de jours produiront l'accompliſſement des vœux qu'on fait à ce ſujet.

On dit que le conſeil de M^r. Haſtings doit mettre en uſage un moïen qui aſſurera, d'ici à longtems, ſa tranquillité, s'il y a recours auſſi-tôt que l'*impeachment* ſera porté

à la chambre des pairs, il ſera fait une réquiſition de ſa part, afin qu'il ſoit nommé une commiſſion pour ſe rendre dans le Bengale, pour procéder à une enquête ſur la conduite du gouverneur, pour en faire enſuite le rapport, ſous ſerment, à leur retour à la barre de la chambre. Si cette forme de procéder eſt adoptée, il y en a au moins pour dix ans, avant de voir la fin de cette affaire.

Mde. la comteſſe Diane de Polignac, M^r. le duc de Fienne, & M^r. le comte Roger de Damas ont été préſentés à la cour.

Le cadavre d'un nommé Wilſon, qui s'étoit caſſé la tête d'un coup de piſtolet dans le cours de la ſemaine derniere, fut enterré vendredi paſſé dans le centre du carrefour de Seven Dials, aïant le corps traverſé d'un pieu qui l'attachoit à la terre, en conſéquence du *Verdict du Coroner* qui l'a déclaré ſuicide. Cet enterrement ignominieux eſt le ſupplice de l'homme qui ſe tue ſans donner des preuves d'aliénation d'eſprit. On doit dreſſer un poteau ſur la foſſe pour perpétuer le ſouvenir de cet événement. Depuis qu'il eſt bien conſtaté que ce délire eſt l'effet de l'irréligion, les gouvernemens ſont revenus de l'erreur qui l'avoit pendant quelque tems ſouſtrait à la flétriſſure & à l'infamie. 15 Août 1785, p. 617. —— 1 Novembre 1785, p. 381.

On lit les détails ſuivans dans une lettre de Dublin, en date du 24 Avril. *Hier, entre 4 & 5 heures du ſoir, les habitans*

de cette ville ont été fort effraïés ; on a entendu un bruit épouvantable qui a ébranlé beaucoup de maiſons, & briſé la plûpart des vîtres. On a cru d'abord que c'étoit un tremblement de terre ; on a appris enſuite que deux bâtimens chargés de poudre avoient ſauté dans le canal. Les premiers avis ont annoncé qu'il avoit péri quantité de perſonnes ; aujourd'hui l'on aſſure qu'il n'y en a que deux de mortes & ſix bleſſées légérement. Quant à la poudre on n'en peut pas encore évaluer la quantité.

FRANCE.

PARIS (*le* 15 *Mai*). Mardi 1 de ce mois, à 11 heures du matin, Mgr. le Dauphin fut remis entre les mains des hommes, après avoir été viſité ſuivant l'uſage par la faculté de médecine : le lendemain Mr. le duc & Madame la ducheſſe de Polignac partirent pour les eaux de Bath en Angleterre. —— On a préſenté au jeune héritier du trône le fils du Roi de la Cochinchine, qui a fait, en préſence du petit prince, mille ſalamanecs orientaux. Mgr. le Dauphin ne fit guere attention aux gentilleſſes du Cochinchinois ; la Reine a repréſenté enſuite à ſon auguſte fils, qu'il n'avoit rien dit au prince étranger : *s'il va dire*, a-t-elle ajouté, *que le fils du Roi blanc n'a pas voulu parler au fils du Roi noir, on aura de vous une mauvaiſe idée. Que voulez-vous répondre*, a repliqué le jeune Prince, *à ce Maure, qui*

ne ſait pas parler françois? —— Mr. le duc d'Harcourt s'eſt engagé à faire l'éducation de ſon auguſte éleve, moïennant 1800 mille livres par année. Sa M. a paru ſurpriſe, en liſant ce projet de dépenſe. Elle l'a jetté ſur une table avec indignation, en diſant: " Je ne ſuis donc entouré que de „ gens qui me trompent „ ! Le duc, pâle & humilié, a cru que cette plainte du Roi s'adreſſoit à lui. " Mais, a ajouté le Monar„ que, êtes-vous bien ſûr de l'exactitude „ de votre compte? Sire, a répondu le duc, „ j'en ſuis certain; & j'oſe aſſurer à Votre „ Majeſté qu'il n'eſt pas poſſible de mettre „ plus d'économie dans l'éducation de Mgr. „ le Dauphin „. Le Souverain eſt allé chercher des états qui compoſent les années 1782, 83, 84, 85 & 86, & il a prouvé, en préſentant ces écrits au duc gouverneur, que l'éducation phyſique de l'héritier du trône avoit annuellement coûté 5 & 7 millions. Ainſi, Mr. d'Harcourt a reçu, de la part de ſon auguſte maître, un éloge flatteur, que le parallele a fait, par lui ſeul, de ſa délicateſſe & de ſon déſintéreſſement.

Le 8 de ce mois, le Roi, accompagné de Monſieur, s'eſt rendu vers midi à la plaine des Sablons, où il a paſſé en revue le régiment des gardes françoiſes & celui des Suiſſes, Monſeigneur le comte d'Artois, colonel de ce dernier corps, étant à ſa tête. Les troupes, après avoir fait l'exercice, ont défilé devant Leurs Majeſtés, devant Monſieur, Madame & Madame Eliſabeth de France.

Le

Le S^r. Miller, officier anglois, a eu l'honneur de préſenter au Roi, le plan d'un vaiſſeau triple, dont ſon pere eſt l'inventeur, ainſi que le plan d'une roue qui fait faire à ce bâtiment trois à quatre milles par heure dans les tems les plus calmes.

Mgr. l'archevêque de Touloufe eſt entré le 3 de ce mois au conſeil-d'état; le 4 il a fait ſon grand & principal travail avec le Roi. Il a pris le porte-feuille du département des finances; & déja il s'eſt logé à Verſailles au contrôle-général: mais on croit, que l'hôtel du contrôle-général à Paris ſera occupé par M^r. de Villedeuil, qui y ſéjournera 4 jours de la ſemaine & paſſera les 3 autres jours à Verſailles. Cependant il ne travaillera avec le Roi qu'en préſence de Mgr. l'archevêque de Touloufe. Voilà toutes les circonſtances, ſur leſquelles on peut compter aujourd'hui. Ce n'eſt pas que le public ne s'amuſe à les changer, à les amplifier; & que tous les jours il ne bouleverſe les différens départemens des ſecretaires-d'état. Il eſt certain que, ſi Mgr. l'archevêque de Touloufe eſt déclaré principal miniſtre, on s'attend à d'autres changemens: mais, avant que d'en hazarder le récit, il faut être plus aſſuré de la certitude des faits.

Actuellement les bureaux des Notables ſont occupés à examiner les Mémoires ſur le timbre, & à évaluer ſes produits, ainſi que ceux qui pourront réſulter des économies. En attendant, & pour obvier au beſoin du moment, le bureau de M^r. le comte d'Artois

tois & celui de M^r. le prince de Conty ont ſupplié le Roi de parer au *deficit* de cette année, en ordonnant un emprunt. Sa Maj. s'eſt rendue au vœu de ces deux bureaux; & l'emprunt a été enrégiſtré le 8 au parlement: cet emprunt eſt de 84 millions, dont 24 ſont deſtinés pour Amſterdam: il eſt en viager à 8 pour-cent ſur deux têtes, 9 pour-cent ſur une ſeule tête juſqu'à l'âge de 40 ans, 10 pour-cent de 40 à 60 & 11 de 60 & au-delà. On recevra un récépiſſé en blanc, pour n'être rempli qu'au mois de Mars prochain du nom de la perſonne, qui aura conſtitué. C'eſt un petit avantage, qu'on accorde aux familles & aux héritiers de ceux qui pourroient mourir dans l'année.

M^r. de Calonne a écrit à Mgr. l'évêque d'Autun, pour ſe plaindre de l'évêque de Verdun en accuſant ce prélat & ſon chapitre d'avoir été cauſe, que la populace l'a inſulté à ſon paſſage par cette ville. Cette plainte eſt trop vague pour qu'on puiſſe y ajouter foi. —— Une remarque aſſez ſinguliere que font nos plaiſans, c'eſt que M^r. de Calonne a été nommé contrôleur-général le jour des Morts 2 Novembre 1783, & qu'il a quitté cette place le jour de la Réſurrection, dimanche de Pâques 1787.

Le miniſtere a reçu ces jours derniers un courier extraordinaire de l'Orient, dont les dépêches portoient qu'une maladie épidémique qui s'eſt manifeſtée parmi 5 à 6 cents contrebandiers détenus dans les priſons de cette ville, a déja emporté beaucoup de ces

malheureux, & qu'il en mouroit encore journellement un grand nombre. On a pris ſur le champ toutes les précautions poſſibles pour couper toute communication à ce fléau, & on a envoïé d'ici deux membres de la ſociété roïale de médecine, chargés d'adminiſtrer les remedes néceſſaires pour la guériſon de cette maladie.

On a reçu le 29 par la voie d'Eſpagne, des dépêches extraordinaires dâtées, les unes du 14 & les autres du 22 Septembre. Ces épîtres inſerent des nouvelles authentiques ſur l'Aſtrolabe & la Bouſſole, & ſur tous nos voïageurs, faiſant le tour du monde: elles annoncent que les vaiſſeaux, au ſortir de la baie de Mont-Soye, ſe ſont trouvés à la vue de la preſqu'iſle de Californie, à 40 degrés du Nord. Pluſieurs des voïageurs ont voulu deſcendre à terre: en effet, ils ſe ſont embarqués dans une chaloupe, au nombre de 22, parmi leſquels on diſtingue le deſſinateur, nommé Duché, & les deux fils de M^r. de la Bordes. Ils ſont heureuſement abordés ſur la côte, après avoir évité une barre, qui auroit pu, en touchant la nacelle, les faire échouer. Ils ont chaſſé toute une journée; ils ont remarqué que les Sauvages californiens entendoient l'agriculture; quoique l'abbé Raynal qui voit les choſes de loin, diſe, *qu'une puſillanimité extrême, l'inconſtance, la pareſſe, la ſtupidité & même l'inſenſibilité forment leur caractere.* On ſait que la Californie eſt proprement une longue pointe de terre, qui ſort des côtes ſeptentrionales de

l'Amérique, & s'avance entre l'Eſt & le Sud juſques à la zône torride: elle eſt baignée des deux côtés par la mer pacifique. La partie connue de cette peninſule a 300 lieues de longueur ſur dix, vingt, trente & 40 de large. On dit que le terrein ſtérile, y eſt très-peu propre au labourage & à la multiplication des beſtiaux. Ferdinand Cortèz tenta envain en 1526 d'en faire la conquête: les expéditions qui ſuivirent, ne furent pas plus heureuſes que la ſienne: ce ne fut qu'en 1697, que les Jéſuites arriverent chez ces Sauvages qu'ils vouloient civiliſer, avec des curioſités qui puſſent les amuſer, des grains deſtinés à les nourrir, des vêtemens propres à leur plaire. Enfin, cédant à ces marques de bienveillance, les Californiens ſe ſont réunis ſucceſſivement: en 1745, ils formoient 43 villages, à la vérité ſéparés par la ſtérilité du terrein & la diſette d'eau. Beaucoup de ces Sauvages ſont encore idolâtres; quand leurs prêtres ſont vieux, ils les maſſacrent en cérémonie, puis ils en font un feſtin religieux. Nos voïageurs, après avoir obſervé la côte, ſe ſont rembarqués: ils étoient déja à quelque diſtance du rivage, quand un rat de mer a entraîné la chaloupe, en la faiſant pirouetter: la nef a chaviré, & les 22 malheureux ont ſur le champ été engloutis.

Nous avons déja fait mention du petit réformateur qui prétend effacer ſur les monnoies les légendes chrétiennes *; un bon curé de Saintonge vient de faire inſérer dans

* 15 Mars p. 473.

l'*Année littéraire*, des réflexions qui méritent d'être recueillies.

« Ce ſont les légendes de nos monnoies, dit-il, qui échauffent la bile du cenſeur. Il a deux reproches bien graves à leur faire. Le premier, c'eſt d'être latines, le ſecond d'être religieuſes. Le premier reproche eſt le plus frivole & celui qui mérite le moins de réponſe. Lorſque ces légendes ont été faites, la langue françoiſe n'étoit encore qu'un jargon informe; on a cru devoir préférer la langue du premier peuple du monde; la langue de tous les ſavans, de tous les honnêtes gens, la langue de la religion, la langue univerſelle qui pouvoit être entendue de tous les étrangers; on a cru devoir cet hommage à la langue mere du françois, de l'italien, de l'eſpagnol. Mais depuis que la langue françoiſe eſt fixée & perfectionnée par tant de chef-d'œuvres, pourquoi ne pas bannir le latin de nos inſcriptions, de nos légendes? Le françois ſeroit mieux entendu de la populace; c'eſt l'unique avantage que préſente cette innovation, & l'on voit combien il eſt mince: mais on conſerve le latin, parce que la brièveté & l'énergie de cet idiôme eſt plus propre aux inſcriptions *: on le conſerve par reconnoiſſance pour la langue des auteurs qui ont cultivé notre eſprit, formé notre cœur, poli notre goût & notre littérature, & qui doivent être toujours nos modeles & nos maîtres; parce que cette langue des Romains imprime plus de reſpect, a quelque choſe de plus noble & de plus impoſant que notre langage vulgaire; parce qu'elle eſt beaucoup plus répandue chez tous les peuples polis de l'Europe, que le françois même *; parce que, ſi on bannit le latin des inſcriptions & des légendes, on voudra le bannir auſſi de nos ſanctuaires, de nos écoles de philoſophie, de théologie, de droit & de médecine: le latin n'étant plus utile à rien, on en perdra tout-à-fait la connoiſſance; à plus forte raiſon le grec ſera-t-il abſolument ignoré; tous

* 25 Sept. 1784, p. 94. — 1 Mars 1787, p. 389.

Ibid. p. 95.

commerce entre nous & les anciens ſera rompu ; le mauvais goût n'aura plus aucun frein ; nous tomberons dans la barbarie dont les Grecs & les Romains nous avoient tirés ; nous perdrons abſolument de vue ces deux peuples ; ils ſeront pour nous, comme s'ils n'euſſent jamais exiſté, ce qui ſeroit ſans doute un très-grand mal. Il faut qu'on ſache toujours & qu'on n'oublie jamais qu'il y a eu ſur la terre deux peuples forts, libres & courageux, qui ont honoré la nature humaine par leur grand caractere, qui ont inventé & perfectionné l'éloquence, la poéſie, tous les arts agréables, & laiſſé à la poſtérité les plus beaux monumens du génie & les plus beaux exemples de vertu. Le cenſeur s'expoſe volontiers à tous ces inconvéniens, pourvû que les Savoïards & les portefaix aient la ſatisfaction d'entendre les légendes de nos louis : preuve évidente de ſes grandes vues & de ſa vaſte philoſophie. Au reſte on ſait que les philoſophes modernes ſont par état, ennemis nés des langues ſavantes & des auteurs anciens, auxquels ils reſſemblent ſi peu ; ils voudroient en abolir juſqu'à la moindre trace ; & ils ne peuvent ſe diſſimuler que les admirateurs de Cicéron, de Virgile, d'Horace, de Tite-Live & de Tacite ſeront toujours très-peu touchés de leur proſe & de leurs vers. —— Peut-être capituleroient-ils encore pour le latin, ſi ces mêmes légendes n'étoient pas religieuſes ; car ils ſont encore plus ennemis de la religion que du bon goût. —— « Qu'a de commun, dit l'anonyme, avec nos » monnoies d'or, cette légende qui ne pa» roît ni la moins ancienne ni la plus rai» ſonnable, *Chriſtus regnat, vinçit, imperat* ? » On oſe croire qu'elle n'y eût pas ſubſiſté » tant de ſiecles, ſi au lieu de s'offrir dans » une langue morte, elle s'y fût montrée en » françois. N'y a-t-il rien de mieux à met» tre à l'exergue de nos pieces que le *Sit No» men Domini benedictum* ? C'eſt un adage très» religieux, j'en conviens ; mais ſa place » n'eſt-elle pas mieux dans nos rituels que

„ ſur nos gages d'échange ? Le *Domine ſal-*
„ *vum fac Regem*, n'eſt que notre cri de *vive*
„ *le Roi*, qu'il falloit préférer, parce qu'il
„ étoit compris par tout le monde, & le ſen-
„ timent de tous nos cœurs ». —— Il ne faut pas ſavoir beaucoup de latin pour entendre ces mots *Chriſtus regnat, vincit, imperat.* Cependant on diroit que l'anonyme n'en a pas compris le ſens ; quoi de plus noble & de plus ſublime qu'une inſcription qui rappelle aux Rois, que c'eſt du Roi des Rois qu'ils tiennent leur puiſſance, & qu'ils doivent lui rendre compte de l'emploi qu'ils en auront fait : que c'eſt au Dieu des armées qu'ils ſont redevables de leurs victoires, & que le titre de conquérant ne doit pas les enivrer d'un vain orgueil ; enfin, que l'Etre-Suprême exerce ſur eux le même empire qu'ils exercent eux-mêmes ſur leurs propres ſujets ? quoi de plus propre à inſpirer aux peuples le reſpect & la ſoumiſſion dus aux Souverains ? quoi de plus propre à les conſoler dans leurs peines, que l'idée que c'eſt à Dieu même qu'ils obéiſſent, en obéiſſant à leur prince, & que s'ils ſont quelquefois opprimés ſur la terre par des tyrans, ils ont dans le ciel un vengeur, & un pere ? Voilà cependant ce que ſignifie la légende que le cenſeur oſe regarder comme peu raiſonnable. Horace étoit donc un barbare, lorſque dans une de ſes belles Odes, après avoir impoſé un ſilence religieux à l'aſſemblée, il s'écrioit :

Regum timendorum in proprios greges,
Reges in ipſos Imperium eſt Jovis.

Ce que J. B. Rouſſeau a rendu ainſi :

Les Rois ſont les maîtres du monde,
Les Dieux ſont les maîtres des Rois.

Horace étoit donc un barbare, lorſqu'il diſoit au peuple romain :

Dis te minorem quòd geris, imperas.

Ce qui ſignifie : *C'eſt à ton reſpect pour les Dieux que tu dois l'empire du monde.* —— C'eſt

une grande barbarie & une ignorance bien groſſiere dans nos philoſophes, que de prétendre nous perſuader que des ſentimens religieux, que des inſcriptions religieuſes n'appartiennent qu'à des peuples barbares: la philoſophie même apprend que dans tous les païs où il y a une religion, ſi les eſprits ſont juſtes & conſéquens, cette religion doit être regardée comme l'objet le plus noble, le plus important, & que toutes les autres affaires doivent lui être ſubordonnées: telle a été la conduite conſtante des Grecs & des Romains dans leur plus beau tems. Tout leur régime civil & militaire étoit appuïé ſur la religion; l'image des dieux tutélaires brilloit ſur leurs étendards, flottoit ſur leurs pavillons, ornoit la pouppe de leurs vaiſſeaux: tout ce qui nous reſte de leurs monumens, médailles, mounoies, basreliefs, ſtatues, tombeaux, urnes, tout porte l'empreinte de la religion, tout rappelle au ſpectateur, les vœux, les ſacrifices, les myſteres de l'antiquité. Dans le ſiecle de Louis XIV, qui n'étoit pas un ſiecle de barbarie, la religion a toujours tenu le premier rang. Et quand même la légende *Chriſtus regnat, vincit, imperat* ſe ſeroit *montrée en françois*, on *oſe croire* qu'elle auroit ſubſiſté, tant qu'il y auroit eu du bon ſens & de la religion en France. —— Mais *qu'a de commun cette légende avec nos gages d'échange?* Eſt-il poſſible qu'un écrivain qui ſe donne pour politique & pour philoſophe, n'ait apperçu dans nos monnoies que des gages d'échange! Si ſa vue eût été un peu moins bornée, il y auroit vu ſur-tout des gages réciproques de ſouveraineté & d'hommage, des ſignes authentiques de la plus importante relation entre le Prince & ſes ſujets: & alors il auroit ſenti le ſublime de la leçon renfermée dans cette legende *Chriſtus regnat, vincit, imperat*: leçon que les Rois & les peuples ne ſauroient trop entendre, & qui devroit être préſente à leurs eſprits auſſi ſouvent que l'or circule dans leurs mains. Ainſi, avec un peu plus de philoſophie, le cenſeur anonyme ne ſe feroit pas

rendu ſouverainement ridicule, en eſſaïant de ſubſtituer à ces grandes vérités ſi néceſſaires au bonheur des hommes, cette inſcription triviale & ſuperflue *Louis de 48 liv. Louis de 24 liv. Louis de 12 liv. &c*, comme ſi la forme & le poids des louis, comme ſi l'uſage du commerce n'apprenoit pas aſſez au peuple quelle eſt leur valeur. L'anonyme trouve qu'il y a de la *barbarie* à vouloir montrer aux Souverains le ſeul frein qui puiſſe les arrêter, & rappeller aux ſujets la ſource ſacrée de toute autorité légitime ſur la terre: il a des vérités à leur inculquer plus dignes d'un ſiecle poli, plus dignes de la nouvelle philoſophie: il prétend leur apprendre qu'un louis de 48 liv. eſt un louis de 48 liv. qu'un louis de 24 liv. eſt un louis de 24 liv. Voilà ce qui s'appelle une leçon vraiment philoſophique; & en effet, ce que nos philoſophes d'aujourd'hui connoiſſent le mieux, ce qu'ils ſont le plus capables d'enſeigner aux autres, c'eſt la valeur de l'argent. Cela eſt auſſi par trop riſible, & ſi le corps philoſophique ne choiſit pas mieux ſes champions & ſes écrivains, il achevera de perdre le peu de crédit qui lui reſte; car quelque peu de fonds qu'il y ait à faire ſur la multitude des ſots, de pareils raiſonnemens ſont de force à ne trouver pas même un ſot qui les admire. —— Notre grand philoſophe eſt ſcandaliſé du *Sit Nomen Domini benedictum*: il demande s'il n'y a rien de mieux à mettre à l'exergue de nos pieces, que *Sit Nomen Domini benedictum*. Je réponds que non. En ne conſidérant ici les monnoies que comme des gages d'échange, il eſt évident que ſi leur uſage eſt ſi utile au commerce & à la ſociété, leur abus eſt extrêmement nuiſible aux mœurs: ils ſont les ſignes ſouvent trompeurs de l'opulence nationale, & les inſtrumens toujours certains de tous les vices, de tous les crimes, de tous les maux qui affligent l'humanité. Or, je demande ſi l'idée de Dieu & les ſentimens religieux qu'inſpirent ces paroles *Sit Nomen Domini benedictum*, ne ſont pas ce qu'il y a de plus capable d'arrêter les déſordres

dres qui naiſſent de la cupidité, de l'avarice, de la facilité de ſatisfaire ſes paſſions avec de l'or. La religion n'eſt-elle pas toujours le plus ſûr garant que l'on puiſſe avoir de la probité des hommes & du bon emploi qu'ils feront de leurs richeſſes ? —— Je ne vois pas pourquoi le réformateur voudroit ſubſtituer *vive le Roi*, à *Domine ſalvum fac Regem. Vive le Roi* eſt un cri énergique, le *Domine ſalvum fac Regem* eſt une priere auguſte & touchante : la ſanté & la conſervation du Souverain ne dépend pas des deſirs ni de l'amour du peuple, elle dépend de l'Etre Suprême,

Qui tient le ſort des Rois entre ſes mains puiſſantes.

Le cri de *vive le Roi* convient mieux dans ces momens d'enthouſiaſme & d'alégreſſe publique, où les cœurs des ſujets exaltés par la préſence d'un Roi chéri, laiſſent échapper le ſentiment dont ils ſont pleins : mais la priere *Domine ſalvum fac Regem* (*Seigneur, conſervez notre Roi*) comme plus noble, plus grave, plus majeſtueuſe, eſt plus convenable ſur nos monnoies. »

Les philanthropiſtes, les prôneurs de la *bienfaiſance* à Journaux, ſont un peu déconcertés par une lettre de Vendôme, écrite aux auteurs du *Mercure* par M^r. Beauſſier de la Bauchardiere, médecin de Monſieur. « Les » Vendômois, dit M^r. Beauſſier, ſont en» chantés d'apprendre par le *Mercure* N. 15, » qu'il y a une ſociété établie dans leur » ville ſous le nom de *ſociété de bienfai*» *ſance*. Mais ce n'eſt pas le tout que d'être » *bienfaiſant*, il faut être vrai. 1°. La mi» ſere n'eſt point *extrême*, dans ce moment, » à Vendôme. MM. les curés, les magiſ» trats, Monſeigneur l'évêque de Blois, M^r. » l'Intendant

» l'Intendant d'Orléans, les premiers de la
» ville en ſeroient inſtruits & y remédieroient.
» 2°. Il eſt faux qu'il y ait plus de 1500
» pauvres inſcrits ſur les regiſtres des curés.
» 3°. Il n'y a point de femmes qui accou-
» chent ſur la paille, ſans linge, ſans bouil-
» lon, & leurs enfans ne meurent point ſans
» ſubſiſtance. A Vendôme, la claſſe du peu-
» ple la plus indigente eſt la plus compatiſ-
» ſante; les curés ſont inſtruits ſur le champ
» du beſoin des malheureux; dans chaque
» quartier il ſe trouve des femmes zélées &
» actives, des dames aiſées & charitables. 4°.
» Qu'il y ait des dames de la ville qui ſe
» raſſemblent tous les premiers vendredis de
» chaque mois pour recueillir des charités:
» on l'ignoroit; & c'eſt pour elles un éloge.
» Que ce ſoit déſormais une leçon, un en-
» couragement, il pourra avoir ſon utilité.
» Mais qu'on ne vienne pas dire que la troi-
» ſieme portion de ces charités eſt pour les
» chirurgiens, les accoucheurs & les médica-
» mens. Cette aſſertion répugneroit à leur cha-
» rité & à leur déſintéreſſement. S'ils ſont
» dans le cas de répandre gratuitement les
» bienfaits de leur profeſſion, ils ne deman-
» dent pas qu'on prenne la trompette pour
» les publier: mais avancer qu'on les païe
» des deniers deſtinés aux charités, c'eſt
» contre ce menſonge que leur délicateſſe
» leur preſcrit de réclamer. Les dames cha-
» ritables qui cachent avec tant de ſoin la
» main qui donne, doivent être auſſi choc-
» quées de voir l'œuvre de leur bienfaiſance

„ dévoilée, que MM. les Bénédictins & les „ PP. de l'Oratoire, de ſe voir louer de ve- „ nir au ſecours des femmes en couche. Les „ bienfaits ſans nombre de ces communau- „ tés chrétiennes & reſpectables, dédaignent „ avec raiſon une publicité qui tiendroit d'une „ adulation indécente, & ſi contraite à leur „ modeſtie „. —— Il eſt à ſouhaiter que pluſieurs déclarations de ce genre déſſillent enfin les yeux du public, ſur une illu- ſion dont il eſt dupe depuis longtems. " Comment, dit un auteur qui tout récem- „ ment a apprécié ce charlataniſme avec beau- „ coup de juſteſſe, comment ſe fait-il qu'au „ ſein du luxe le plus effréné, on parle tant „ d'*humanité* & de *bienfaiſance* ? Pourquoi „ toutes ces libéralités enrégiſtrées dans les „ Journaux (a)? Pourquoi ces ſociétés qui „ ſe forment pour le ſoulagement des mal- „ heureux ? Cet appareil d'humanité & de „ bienfaiſance eſt un nouveau rafinement du „ *luxe*, un effet naturel de l'extrême mol- „ leſſe des mœurs & de la foibleſſe des ca- „ racteres ; & ſi l'on peut le dire, une ſen- „ ſation nouvelle que les hommes de *luxe* „ ont voulu ſe procurer (b). Ceci demande

(a) Réponſe de J. de S. V. 15 Août 1783, p. 559. —— Diverſ. réfl. ſur le charlataniſme de *bienfaiſance* & de *philanthropie*, 15 Juin 1782, p. 252. —— 15 Sept. 1785, p. 97. —— 15 Mai 1787, p. 102.

(b) Cela répond à la définition du luxe, donnée par l'abbé Pluquet, 15 Nov. 1786, p. 399.

„ quelqu'explication. Le plus bel attribut de
„ la religion chrétienne, ce qui doit la ren-
„ dre chere & précieuſe à tous les hommes,
„ c'eſt la charité, qui eſt ſa premiere loi;
„ c'eſt cette doctrine ſi terrible pour l'heureux
„ du ſiecle, & ſi conſolante pour le pau-
„ vre & le malheureux. Les philoſophes l'ont
„ bien ſenti; ils ont voulu ôter cet avantage
„ à la religion, pour en relever leur phi-
„ loſophie; & dans cette idée, ils ſe ſont
„ mis à déclamer contre les outrages qu'ils
„ prétendoient que la religion avoit faits à
„ l'humanité, tandis qu'ils exaltoient la phi-
„ loſophie comme la véritable ſource de l'hu-
„ manité, de la douceur & de la bienfai-
„ ſance. Tous les théâtres ont retenti de ces
„ diatribes; tous les livres en ont été par-
„ ſemés; & par l'influence que les lettres
„ ont ſur les mœurs, l'humanité & la bien-
„ faiſance ſont devenues à la mode. Les
„ hommes livrés au *luxe* ont dû trouver la
„ bienfaiſance philoſophique beaucoup plus
„ commode & plus agréable que la charité
„ chrétienne. La philoſophie les tient quittes
„ pour quelques libéralités légeres; la reli-
„ gion leur commande impitoïablement de
„ diſtribuer tout leur ſuperflu, corrigeant
„ ainſi ce que l'extrême inégalité des for-
„ tunes a d'odieux & de révoltant. La phi-
„ loſophie leur repréſente le ſacrifice de la
„ plus petite portion de leurs immenſes tré-
„ ſors, comme un trait admirable de gé-
„ néroſité, comme l'action de la plus belle
„ ame, de l'ame la plus noble & la plus

„ ſublime. La religion leur dit que tout leur
„ ſuperflu eſt, de droit, le patrimoine du
„ pauvre; qu'en donnant tout ce qui ne leur
„ eſt pas néceſſaire, c'eſt un acte rigoureux
„ de juſtice qu'ils font, & une dette ſa-
„ crée qu'ils acquittent. Ainſi, à la faveur
„ de l'humanité philoſophique, ils ſe tran-
„ quillifent la conſcience ſur les préceptes &
„ les menaces d'une religion déſolante pour
„ eux; ils ont l'avantage de ſe mettre à la
„ mode, avantage qu'ils ont coutume d'ache-
„ ter toujours aſſez cher, & qui les flatte
„ infiniment: ils ſe délivrent de la ſenſation
„ déſagréable que donnent néceſſairement
„ l'idée & la vue des malheureux, à des
„ hommes qui n'ont pas l'ame aſſez forte
„ ni les nerfs aſſez fermes pour ſupporter le
„ tableau de la miſere dont ils ſont les au-
„ teurs, & qui les aſſiege de toutes parts;
„ quelques louis envoïés pour les meres nour-
„ rices, pour les priſonniers, &c, guériſſent
„ radicalement tous les ſcrupules qu'ils pour-
„ roient avoir ſur l'emploi du reſte de leur
„ fortune; c'eſt en être quitte à bon mar-
„ ché; ils peuvent après cela, s'abandon-
„ ner tranquillement au *luxe* le plus effréné.
„ Leur dette envers l'humanité eſt large-
„ ment païée; ils peuvent au ſein du faſte
„ le plus ſcandaleux, s'applaudir intérieure-
„ ment de leur généroſité, de leur ſenſibi-
„ lité pour les malheureux, ils croient avoir
„ trouvé le ſecret d'ajouter à toutes leurs
„ jouiſſances l'agréable ſenſation que donne
„ le plaiſir de faire du bien, plaiſir incom-
„ patible

„ patible avec le *luxe*, & qui n'étoit pas
„ fait pour eux. —— Ils donnent donc par
„ vanité, par foibleſſe, pour l'intérêt même
„ de leur repos; ſans être humains & géné-
„ reux, ils en ont l'air, ils ſe le perſuadent
„ à eux-mêmes & aux autres; & ce
„ qui prouve bien que le cœur n'a point
„ de part à ces libéralités d'étiquette, c'eſt
„ que ſouvent, le jour même qu'ils ſacri-
„ fient une ſomme légere pour le ſoulagement
„ de quelques malheureux, ils ôtent d'un
„ trait de plume, le pain à cent familles:
„ dans les ſiecles de *luxe*, l'humanité eſt
„ donc perfide & illuſoire; d'un côté on
„ fait des millions de pauvres; de l'autre,
„ on en ſoulage bien peu. Il eſt beau ſans
„ doute, d'ouvrir des aſyles à l'indigence,
„ mais il ſeroit bien plus beau & bien plus
„ utile de diminuer le nombre des indigens,
„ qui s'accroît ſans ceſſe avec le luxe, en
„ arrêtant les progrès de ce fléau deſtruc-
„ teur: ainſi, lorſque la peſte ravage une
„ grande ville, il eſt bon ſans doute d'ad-
„ miniſtrer des ſecours aux malades; mais
„ ils ſeront inſuffiſans & preſque inutiles, ſi
„ par la vigilance & les précautions les plus
„ ſéveres, on n'empêche la contagion de ſe
„ communiquer & de s'étendre. —— Il eſt de
„ fait qu'on donnoit beaucoup plus autrefois,
„ par eſprit de religion, qu'on ne donne au-
„ jourd'hui par eſprit philoſophique: à pré-
„ ſent même, les pauvres ſont encore rede-
„ vables à la charité chrétienne de la plus
„ grande partie des ſecours qu'ils reçoivent;

„ mais les actes de bienfaiſance, dictés par „ des motifs religieux, ſont enſevelis dans „ le ſilence : ceux que l'eſprit philoſophique „ inſpire, ſont prônés ſur les toits. „

Ces *Obſervations* ſont pleinement confirmées par la fureur toujours croiſſante pour toutes ſortes de frivolités. Celle des ſpectacles eſt à ſon comble. L'on en eſt aujourd'hui à la 98^e^ repréſentation de *Figaro*, & à la 40^e^ de *Nina* ou de la *Folle par amour*. (a)

On arme à Toulon une eſcadre d'évolution;

(a) C'eſt pour la premiere fois, dit Mr. Rigoley de Juvigny (dans l'excellent ouvrage *De la décadence des lettres*, dont juſqu'ici nous n'avons pu rendre un compte détaillé) « qu'une „ *maladie* a été choiſie comme un ſujet propre à amuſer & à divertir les ſpectateurs, „ qui pourtant ne s'amuſent, ni ne ſe divertiſſent, mais au contraire, pleurent & ſanglottent comme des fous, ſans ſavoir de „ quoi & pourquoi. Ce qui fait encore plus „ de pitié, c'eſt de voir les femmes ſuffoquer, „ étouffer, jetter de douloureux & profonds „ ſoupirs, comme ſi elles étoient attaquées „ de la même maladie que *Nina*. Cherchez le „ but moral de ce drame, & vous trouverez „ que *ſi Nina avoit eu un pere, il l'eût unie „ à ſon amant*, c'eſt-à-dire, qu'un pere n'eſt „ plus qu'un tyran, dès qu'il s'oppoſe à la „ folle paſſion de ſa fille, de ſon fils, & qu'il „ uſe de ſon autorité paternelle pour les empêcher de contracter des alliances ſouvent „ dangereuſes, inégales, quelquefois déshonorantes. Ce drame annonce donc aux enfans, qu'ils peuvent forcer leurs parens à „ les unir à l'objet de leurs deſirs, quel qu'il „ ſoit, honnête ou non. Belle leçon, & digne „ de ce ſiecle, où le philoſophiſme n'a déja

que

& l'on y a reçu ordre en même tems de veiller à ce que tout ce qu'il y a de vaiſſeaux ſoit prêt à être armé au premier avis. Ce port vient de nous offrir un trait de vengeance auſſi remarquable que terrible. M^r. de Fabry, lieutenant de vaiſſeau, étoit en rade avec une corvette qu'il commandoit: il fit punir des garcettes (eſpece de châtiment, qui répond à celui des verges ſur terre), ſon maître d'équipage: on prétend, que cette punition n'avoit pas été méritée: quoiqu'il en ſoit, celui qui l'avoit éprouvée, ne pouvant ſurvivre à cet affront, mit deux boulets dans ſes poches, ſurprit ſon officier au moment qu'il ſe promenoit ſur le pont, &, l'embraſſant étroitement, ſe précipita avec lui dans la mer, d'où ils n'ont plus reparu.

Lettre de M^r. Mercier abbé de Saint-Léger, à l'auteur du *Journal de France*.

Paris, 6 *Mai* 1787.

" Les gens de province, Monſieur, qui „ ne connoiſſent pas les manœuvres de nos „ libraires, ſont ſouvent trompés, & faute „ de ſavoir que quand un livre ne trouve „ pas d'acheteur, quelques libraires prennent „ le parti d'en changer le titre & de le faire „ annoncer pour une nouveauté, ce qui leur „ réuſſit quelquefois; les provinciaux ache-

„ tent

„ que trop réuſſi à anéantir l'obéiſſance & le „ reſpect que les enfans doivent à leurs pa- „ rens! Ce ſont pourtant des peres, des me- „ res qui courent à ce ſpectacle, & qui n'en „ ſentent pas le danger. „

„ tent deux fois le même ouvrage. C'eſt ce
„ que vient d'éprouver un de mes correſpon-
„ dans, qui m'a écrit à ce ſujet, une lon-
„ gue lettre, dont voici la ſubſtance. Il avoit
„ trouvé dans un catalogue de livres à ven-
„ dre l'ouvrage ſuivant: *Traité hiſtorique des*
„ *droits du Souverain en France, & prin-*
„ *cipalement des droits utiles & domaniaux*,
„ Paris, Roſet 1767. Comme cet ami eſt
„ bien aiſe de réunir dans ſon cabinet, tout
„ ce qui concerne les domaines, il donne
„ commiſſion pour ce livre; on l'achete pour
„ lui: dès les premieres pages de cette lec-
„ ture, il croit reconnoître ce qu'il a déja
„ lu; plus il avance dans ſa lecture, & plus
„ il ſe trouve en païs de connoiſſance. En-
„ fin il lui prend fantaiſie de comparer ſa
„ nouvelle acquiſition avec un autre livre
„ de ſon cabinet; il voit que ces deux li-
„ vres n'en ſont qu'un ſeul & unique, &
„ que l'on s'eſt contenté de mettre le titre
„ que je vous ai rapporté à un volume im-
„ primé à Paris, chez Durand, dès 1754,
„ ſous cet autre titre: *Traité hiſtorique de*
„ *la ſouveraineté du Roi, & des droits en*
„ *dépendans, à compter du commencement*
„ *de la Monarchie; par F. D. P. L.* Jugez
„ de la mauvaiſe humeur de mon homme,
„ humilié d'être dupe. Il eſt incroïable, dit-
„ il, qu'un pareil brigandage ſoit toléré dans
„ la librairie; à quoi donc ſervent & les cen-
„ ſeurs & la chambre ſyndicale, &c &c?

„ La manœuvre dont ſe plaint mon pro-
„ vincial eſt en effet odieuſe; mais c'eſt aux

» acquéreurs à la connoître, à ne pas juger
» du ſac par l'étiquette, à ne pas s'en rap-
» porter au frontiſpice & à la date d'un li-
» vre qu'ils veulent acquérir. Nous ne nous
» laiſſons plus prendre à cette amorce, nous
» autres habitans de Paris qui ſavons l'uſa-
» ge de la librairie, où, pour tirer parti
» d'un livre acheté à la rame, celui qui l'a
» acquis ne trouve pas de meilleur expé-
» dient qu'un titre nouveau. Au reſte, cette
» ruſe n'eſt pas même nouvelle; je la trouve
» emploïée, tant en France que dans les
» païs étrangers, dès le ſiecle de l'invention
» de l'imprimerie. Auſſi eſt-il conſtant que
» nos bibliotheques ſont remplies de livres
» qui ne different entre eux que par les fron-
» tiſpices; & vous ſavez que c'eſt à peu près
» égal à ceux qui ont des bibliotheques *per*
» *la predicca*, & non pour s'en ſervir. »

Je ſuis, &c.

ALLEMAGNE.

VIENNE (*le 6 Mai*). Par un courier extraordinaire que l'Empereur avoit expédié le 29 Avril de Lemberg, on a été inſtruit ici des détails ſuivans touchant le voïage de notre Monarque & de ſon auguſte alliée. Sa M. I. après la réception d'une lettre de l'Impératrice, qui lui avoit été remiſe le 28, a réſolu de partir pour Cherſon le 6 de ce mois. Voici la route que l'Empereur tiendra: d'abord il ſe rendra à Brody où il reſtera le 7; le 8, précédé par deux couriers,

& accompagné de toute ſa ſuite, il ſe remettra en chemin en traverſant la Podolie. De Brody à Cherſon on a fixé ſept ſtations où Sa M. trouvera toutes les commodités que la diſette des lieux permettra de lui procurer. Chaque ſtation eſt éloignée de l'autre de 7 à 8 poſtes & on y a fait les meilleurs arrangemens poſſibles pour lui fournir les chevaux néceſſaires. On voit par-là que l'Empereur ſe propoſoit d'arriver à Cherſon le 14. L'Impératrice de ſon côté a dû quitter Kiow jeudi dernier, le 3 de ce mois. Le 4, elle devoit s'arrêter à Kaniow où le Roi de Pologne l'attendoit avec un grand nombre de ſeigneurs polonois; & le 5 elle a dû continuer ſa navigation ſur le Dnieper. Pour éviter juſqu'au moindre danger, pluſieurs bâteaux placés à des diſtances proportionnées ont eu ordre de précéder le bâtiment qui portera cette Souveraine; & ſi le cas arrivoit que dans quelque endroit le paſſage fût trouvé tant ſoit peu périlleux, on a pris les meſures de pouvoir mettre pied à terre & continuer le voïage en voitures, celles-ci ſuivant la cour ſur des bâteaux. On compte que ce ſera le 15 de ce mois que l'Impératrice fera ſon entrée à Cherſon. Les lettres qui nous ont donné ces détails, ne diſent rien du tems précis du ſéjour que ces deux Monarques feront dans cette ville-là; mais on croit pouvoir aſſurer qu'il ne ſera point prolongé au-delà de 6 ou 8 jours; on ignore également s'ils ſe détermineront à voir

l'ancienne forteresſe de la Tauride, quoique cela paroiſſe aſſez probable.

Le Nonce apoſtolique s'eſt trouvé fort indiſpoſé ces jours derniers; aujourd'hui il ſe porte mieux & il eſt hors de danger. L'intérêt que les perſonnes les plus diſtinguées prennent à ſon rétabliſſement, eſt une preuve non équivoque de l'eſtime dont le prélat Caprara jouit en cette capitale.

Les nuages, élevés dans les Païs-bas autrichiens, ne ſont probablement pas de nature à cauſer aucune inquiétude. On ſe flatte que Leurs A. R. les gouverneurs des Païs-bas trouveront un juſte milieu, pour contenter les Etats, en faiſant en même tems reſpecter l'autorité ſouveraine.

MANHEIM (*le 26 Avril*). Dès l'année derniere, on avoit obſervé à notre obſervatoire, que dans les aurores boréales, l'aiguille magnétique prenoit ſa direction vers le centre du météore. Cette obſervation s'eſt confirmée dans la nuit du 18 au 19 Mars, pendant l'apparition d'une aurore boréale d'une grande blancheur, brillantée, par intervalles, de raïons rouges; l'on remarqua bien diſtinctement les différentes inflexions de l'aiguille, qui ne changea pas de direction tant que le météore ne changeoit point de place. Dans la nuit du 14 au 15, l'aiguille de notre obſervatoire déclina extraordinairement, juſqu'au 21^e. degré vers l'Occident. La ſuite du tems nous apprendra, ſi cette déclinaiſon a quelque rapport avec quelque phénomene qui agitoit notre globe.

Un

Un partiſan du congrès d'Ems aïant eu l'impudence de fabriquer une bulle du Pape, prétendûment adreſſée à l'Electeur notre Souverain, a été arrêté, & les exemplaires ont été enlevés, tant à Munich qu'à Ausbourg. —— Deux curés qui ont déſobéi au Nonce, ont été dépouillés de leur temporel. —— Un gazetier de C. aïant dit que l'*Electeur Palatin ſe laiſſoit conduire par des flatteurs du Siege de Rome*, a été obligé de ſe dédire, & ſa feuille a été interdite dans les duchés de Juliers & de Berg où elle circuloit le plus. L'auteur de cette gazette eſt un prêtre; ce qui n'empêche pas qu'il ne rempliſſe ſa feuille des plus dégoûtantes groſſieretés contre le chef de l'Egliſe. Il y a quelque tems qu'un homme de bien lui faiſant des reproches la-deſſus, *hélas! Monſieur*, dit-il, *on m'envoie ces articles tout faits, & je n'oſe les rejetter vu la ſource d'où ils me viennent.*

PAYS-BAS.

La Haye (*le* 17 *Mai*). Enfin la guerre civile a commencé dans ces malheureuſes provinces. Le 9 vers les 7 heures du ſoir, 7 compagnies du régiment d'Efferen, formant environ 350 hommes aïant fait occuper un pont ſur le Rhin, 300 Utrécois s'avancerent avec 3 pieces de canon pour les déloger. A la vue des canons, 3 compagnies d'Efferen qui gardoient le pont, prirent la fuite; les bourgeois les pourſuivirent juſqu'au paſſage,

où étoient poſtées les quatre autres compagnies, leſquelles avoient été rejointes par une partie des fuïards. Là il ſe fit une décharge du côté des troupes; & le Sr. Viſſer, officier des bourgeois, & 3 de ces derniers furent tués. Les militaires eſſuïerent la décharge de deux pieces; mais à la troiſieme décharge, une terreur panique mit fin au combat; ils jetterent fuſils, havreſacs, chapeaux, ſpontons, drapeaux, &c, & allerent ſe cacher dans les granges & les maiſons. Deux ſoldats ont perdu la vie; & quelques-uns ont été plus ou moins bleſſés. Le lendemain 10 on a fait une vingtaine de priſonniers; on a rapporté à la maiſon de ville près de 150 fuſils, des havreſacs, 13 tambours, des chapeaux, piques, valiſes, la caiſſe militaire contenant environ 2000 fl. &c. &c. —— Le régiment de Grenier qui eſt au ſervice de la province de Hollande, eſt entré le 10 ſur le territoire d'Utrecht & a occupé le Waart ou paſſage; le régiment de Byland eſt poſté devant Utrecht, & le corps de Salm eſt entré dans la ville.

Leyde (*le* 16 *Mai.*) Le 14 au ſoir, il y a eu une rencontre entre un parti de 20 huſſars & de 20 chaſſeurs du corps de troupes-légeres du Rhingrave de Salm, à la ſolde de la Hollande, & un détachement de 60 hommes du régiment de Tuyl, cavalerie, à la ſolde de la Gueldre. Malgré la ſupériorité de ces derniers, commandés par le capitaine Sichtermann, les premiers que conduiſoit le comte de Witzenſtein, ont eu

tout l'avantage, & seulement un blessé, tandis que les cavaliers de Tuyl ont eu plusieurs tués, & qu'il en a été conduit quatre prisonniers à Utrecht.

Voici la relation qu'un écrivain du parti patriotique, a donnée du combat du 9.

" Un détachement de 250 bourgeois sortit à sept heures du soir de la ville, aux ordres de Mr. d'Averhoult, conseiller de régence, aïant servi ci-devant en qualité de lieutenant dans un de nos régimens nationaux. Arrivé à moitié chemin, le détachement trouva deux compagnies du régiment van Efferen postées dans le village; cette troupe voïant qu'on alloit l'attaquer avec le canon, se replia sur le Waart, & se joignit aux cinq autres compagnies; le bataillon réuni se mit en bataille. Mr. Visser, commandant de la petite troupe des chasseurs bourgeois, s'avança seul & fut s'aboucher avec le commandant du régiment & lui demanda, *si sa troupe étoit là en qualité d'ennemie, ou autrement*; le commandant répondit, *qu'on devoit la considérer comme une troupe ennemie*; le brave & jeune Visser répliqua, *qu'on forçoit les bourgeois par cette réponse, à traiter ces militaires en ennemis*; ce brave chef des chasseurs bourgeois se retirant pour rejoindre sa troupe, on lui tira, presqu'à bout touchant, huit coups de fusil; aucun ne l'atteignit; mais s'étant tourné, il reçut une seconde décharge, & une bale l'aïant atteint à l'œil droit, sortit par le crane, & ce brave homme tomba mort sur le champ. Les grénadiers du régiment commencerent alors à jetter des grenades, ce qui dérangea un peu le bataillon bourgeois, & les chevaux attelés au train d'artillerie, s'étant épouvantés, le désordre auroit pu être complet, si le commandant n'eût fait couper lui-même les traits. Cette opération étant faite, le canon fut pointé; le régiment n'attendit pas qu'on lui tirât un seul coup de fusil, mais se retira en assez bon ordre; on le suivit en le canonnant & en

le fuſillant; il fut ſe poſter derriere un buiſſon épais: y étant arrivé, il fit un feu bien nourri, de derriere ce foible rempart; mais le canon aïant tiré à grappe dans ce buiſſon, le carnage commença; le régiment ſe voïant maltraité, prit la fuite, après avoir jetté dans la riviere autant de morts, qu'il put en ramaſſer: le champ de bataille reſta aux bourgeois: ils le viſiterent le lendemain; ils y trouverent un mort ſeulement, mais environ 17 bleſſés. »

" Il faut que l'épouvante ait été bien grande parmi les militaires, puiſqu'ils abandonnerent tout leur bagage. Voici une liſte exacte & très-authentique du butin, que les bourgeois vainqueurs ont fait après la déroute ſcandaleuſe de leurs concitoïens ennemis, 109 chapeaux; 17 tambours, preſque tous percés par les balles; 30 coffres d'officiers avec leurs adreſſes; 70 gibernes; 12 bonnets de grénadiers; la caiſſe militaire avec 40 mille florins: une quantité conſidérable de ſabres & de ceinturons; deux barques remplies de bagage, qui étoient amarrées ſur le bord du fleuve; quatre ſpontons; 27 priſonniers, conduits à Utrecht, la plûpart bleſſés; autant, qui s'étant réfugiés à Viane, y ont été déſarmés & retenus; 260 fuſils; & le cheval du major. Selon le rapport des priſonniers, il eſt vraiſemblable que 100 hommes y ont perdu la vie de leur côté; les bourgeois ont environ 25 ou 30 bleſſés & 7 morts. ,,

" Les priſonniers dépoſent, qu'ils ont été conduits par force à cette expédition, & qu'en général la majeure partie des ſoldats & beaucoup d'officiers dans tous les régimens nationaux, ont une averſion décidée contre le deſpotiſme, qui les force de verſer le ſang de leurs concitoïens & qui les encourage à tourner contre leurs freres, les armes qu'on ne leur a miſes en mains que pour repouſſer en cas de beſoin, l'ennemi de l'Etat. ,,

Les Etats-généraux ont été aſſemblés extraordinairement, à raiſon du parti qu'a pris la province de Hollande de déclarer qu'elle

regarde l'union comme rompue avec les Etats d'Amersfort, & qu'elle ſoutiendra la ville d'Utrecht avec les troupes de ſon cordon, dans la vue d'empêcher l'effuſion de ſang dans la république. Les députés de Gueldre, d'Utrecht & de Friſe qui opinoient pour que l'on fît le procès au général Ryſſel, & pour qu'on forçât la Hollande à donner connoiſſance de ſes ordres & de ſes plans, ont commencé eux-mêmes à baiſſer de ton, & l'on apprend que le conſeil d'état s'eſt empreſſé, par ordre des dits Etats-généraux, d'écrire à l'aſſemblée d'Amersfort qu'elle ne pouſſe pas plus loin les choſes & qu'elle ne faſſe plus marcher de troupes contre la ville d'Utrecht. Ce conſeil peut encore arrêter la rupture du lien de l'union, ſi on y défere à Amersfort; mais ce qui fait craindre qu'il n'en ſoit pas ainſi, c'eſt qu'il eſt arrivé une lettre du Prince Statthouder qui annonce à la généralité, que ſur la priere des Etats d'Amersfort, il a délivré des patentes pour faire marcher des troupes deſtinées à rétablir le bon ordre dans leur province. Celle de Hollande a d'abord fait marcher pluſieurs régimens de ſon cordon pour y mettre obſtacle : mais l'eſprit de parti, qui ne regne pas moins dans le militaire que chez le peuple, a ſuſcité de nouvelles difficultés aux intentions des Etats de Hollande, en engageant un grand nombre d'officiers à refuſer d'obéir à leurs ordres. Du régiment de Pallardy, en garniſon à Woerden, il n'en eſt reſté que 4 fideles à la province; du 3^{e} bataillon de Grenier, en

garniſon à Oudewater, la même choſe eſt arrivée, & l'on s'attend que ce ne ſera pas là tout; mais comme les Etats rempliſſent d'abord les places vacantes par d'autres officiers de meilleure volonté, ces événemens ne changent rien à leur plan, & le ſervice même n'en eſt pas interrompu.

BRUXELLES (*le* 18 *Mai*). Quelques feuilles étrangeres ont fort exagéré l'effet que les nouvelles loix ont produit ſur l'eſprit des habitans de ces provinces. Si l'on excepte quelques ſcenes blâmables où le petit peuple s'eſt porté, tout s'eſt paſſé avec autant de décence & de reſpect de la part des Etats, que de modération de la part du Gouvernement. Les réclamations des Etats de Brabant, de Flandre, de la châtellenie d'Audenarde &c, paroiſſent aujourd'hui imprimées. Le Gouvernement a fait aſſez connoître combien il eſt porté à y avoir égard. Non-ſeulement le pouvoir des Intendans a été diminué, mais les nouveaux tribunaux que le conſeil de Brabant avoit déclaré être inconciliables avec les loix du païs, ont été *tenus en ſurſéance*, pour la plûpart des provinces, par une ordonnance du 14 Mai. De pluſieurs religieux récemment ſupprimés, les uns ſont rentrés dans leurs maiſons, les autres ont reçu ordre d'y reſter. Les Capucins, exilés pour n'avoir pas voulu envoïer leurs théologiens au ſéminaire, ont été rappellés par un décret ſigné de Leurs A. R. Les Etats reſtent toujours aſſemblés, en attendant la réponſe définitive de l'Empereur, relativement à pluſieurs

ſieurs articles arrêtés avec le Gouvernement, & agréés par Leurs A. R. ſous l'agréation du Monarque.

MALINES (*le* 15 *Mai*). Notre ville a éprouvé la joie la plus vive, à la nouvelle qui s'eſt répandue tout-à-coup, ce matin, que notre ancien grand-conſeil alloit nous être rendu. Cet événement nous intéreſſoit d'autant plus, que le départ des membres de ce tribunal ſouverain laiſſoit un grand vuide dans la ville. La nouvelle s'eſt heureuſement confirmée par le décret que nous venons de recevoir; Sa M. y déclare, " qu'elle tient „ en ſurſéance tout ce qui concerne l'éta- „ bliſſement des nouveaux tribunaux dans „ les provinces de Flandre, de Namur, de „ Tournay-Tournéſis, de Gueldre & de Ma- „ lines: qu'en conſéquence, les conſeillers „ provinciaux de Flandre, de Namur, de „ Tournay-Tournéſis & de Gueldre, ainſi „ que les magiſtrats des villes, les juſtices „ du plat-pais, & tous les officiers de juſtice „ & de police dans les dites provinces, re- „ prennent proviſionnellement leurs fonc- „ tions. „

MORTS.

Don Pedro Zoylo Tellez Giron, Claros, Perez de Guzman el Bueno, duc d'Oſſuna, Grand-d'Eſpagne de la premiere claſſe, chevalier de la Toiſon-d'Or, grand-croix de l'Ordre de Charles III, gentilhomme de la chambre du Roi en exercice, lieutenant-général des armées du Roi, membre du conſeil-ſuprême de guerre, colonel & directeur du régiment des

gardes eſpagnoles à pied, mourut à Madrid le 1 Avril à l'âge de 58 ans & 9 mois. Ce ſeigneur, qui commença en 1736 à ſervir comme cadet dans les gardes, fut emploïé dans la derniere guerre de Portugal, & paſſa avec honneur par les divers grades militaires: & dans la carriere diplomatique il a été chargé des fonctions les plus brillantes, telles que l'ambaſſade-extraordinaire à la cour de Vienne, à l'occaſion du mariage de l'Infante Marie-Louiſe avec l'archiduc Pierre-Léopold &c.

L'on apprend de Kirchheim-Poland, que Madame la Princeſſe de Naſſau-Weilbourg, ſœur du Prince d'Orange, y eſt morte le 6 Mai, d'une maladie de langueur, dans la 45me. année de ſon âge.

NOUVELLES DIVERSES.

Extrait d'une lettre de Madrid, du 30 Avril.

« Le comte d'Expilly eſt revenu à Aranjuez de ſa miſſion infructueuſe à Alger: il a été aſſez bien reçu des miniſtres-d'état: cependant, malgré cette réception, les plaintes du Dey, qui l'accuſe hautement d'infidélité à l'égard des préſens, confiés à ſes ſoins pour être remis à la régence algérienne, n'ont pas été ſans effet dans le public; & l'on n'en parle pas plus favorablement ici que chez ces barbareſques. Il ne paroît pas néanmoins, que Mr. d'Expilly ait à craindre la punition, que le Dey exige pour ſatisfaction. Sous un gouvernement non-ſeulement juſte, mais modéré même & doux à l'égard de délits, tels que celui dont Mr. d'Expilly eſt accuſé, la demande arbitraire du chef africain ne ſervira pas de loi; mais on aura toujours à regretter la facilité & la confiance, que notre cour a montrée à tous égards dans cette négociation ».

—— Une lettre de Pétersbourg du 13 Avril, marque ce qui ſuit. « L'on ſait que notre cour n'aïant pu convenir encore avec celle de Londres des conditions, pour renouveller le traité de commerce entre les deux nations, il n'avoit été fait qu'une diſpoſition proviſoire, pour

continuer les Anglois dans la jouiſſance des privileges, qui leur avoient été accordés par l'ancien traité. Le terme de cette conceſſion proviſoire expirant au 1 Avril, l'on avoit penſé, qu'il ſeroit ultérieurement prorogé: mais le conſul de la nation britannique, qui réſide ici, a reçu de Mr. Fitzherbert, envoïé d'Angleterre, qui a ſuivi l'Impératrice à Kiow, une lettre, en vertu de laquelle il a notifié aux négocians britanniques, aſſemblés à la bourſe, que dans le païement des droits de douane ils n'auroient déſormais pas plus de prérogatives que les nations, qui n'ont point de traité avec la Ruſſie; & que par conſéquent ils devroient les acquitter en rixdales. L'on aſſure que l'obſtacle, qui empêche la concluſion du traité, & qui prive ainſi les commerçans anglois des avantages conſidérables, dont ils ont toujours joui dans cet Empire, c'eſt le refus d'accéder aux principes de la neutralité armée, & de permettre, qu'il ſoit importé des productions de Ruſſie en Angleterre, & pris dans ces derniers païs des retours pour la Ruſſie, à bord d'autres bâtimens que des navires de conſtruction ruſſe & montés par des marins de cette nation.„ — Le 22 Avril le Pape eſt parti pour Terracine, ville de l'Etat-eccléſiaſtique ſur la frontiere de Naples. Trois galeres ſont ſorties du port de Civita-Vecchia, pour croiſer le long de la côte de Terracine. — On apprend de Florence, que les archevêques & évêques aſſemblés dans cette ville au nombre de 18, ont rejetté les nouveautés propoſées par l'évêque de Piſtoie & deux de ſes adhérens. — Le grand-conſeil de Malines a tenu le 18 ſa premiere ſéance, dans laquelle il a été fait lecture de la dépêche qui le rétabliſſoit dans ſon ancien état. — Il paroît une déclaration de l'Empereur, qui déroge en quelques points à l'édit portant *défenſe d'exportation des lins, chanvres*, &c.

— *Extrait d'une lettre de Louvain du 14 Mai.*

" L'univerſité de cette ville a tenu vendredi dernier, vers les onze heures du matin, une aſſemblée générale. Le réſultat fut de députer

vers les Etats de Brabant trois membres de ce corps, MM. Culens, Verbeck & van Leempoet. La faculté des arts s'aſſembla le même jour après-midi en ſon particulier, & députa au même effet, les profeſſeurs van Cutſam & van Damme. On ignore ce qui s'eſt paſſé aux Etats à cette occaſion „. —— *Lettre de la Haye du 20 Mai.* " Juſqu'à préſent, les troupes à la ſolde de la province de Hollande n'ont pas montré beaucoup d'empreſſement à combattre celles des Etats de Gueldre & d'Utrecht. Preſque tous les officiers ont refuſé le ſervice; il n'y a que le Rhingrave qui s'empreſſe d'agir. On répand le bruit qu'un corps de troupes françoiſes doit s'approcher de nos frontieres; que le paſſage eſt demandé par les Païs-bas autrichiens, & que Mr. de Maillebois va revenir ici.

J'ai déja été dans le cas d'avertir les hommes exceſſivement charitables des artifices emploïés par des aventuriers de plus d'un genre, pour ſolliciter leur bienfaiſance *; il s'en trouve aujourd'hui qui intéreſſent les gens attachés aux bons principes, par des écrits dont ils ſe diſent auteurs, & qu'ils préſentent comme la cauſe d'une honorable diſgrace. Des hommes reſpectables ont été indignement dupes de cette impoſture. Ils devroient cependant être bien convaincus que des gens qui courent le païs pour mettre à contribution les ames ſenſibles, n'ont pas le génie qui produit d'énergiques écrits; & que ceux qui ont ce génie, ont auſſi le courage de ſupporter en ſilence les diſgraces qu'il pourroit leur attirer.

* 1 Avril 1786, p. 555.

Dans le dernier Journ. p. 119, l. 3 de la note, après Abel Burja, *placez un point. Puis liſez.* A Maeſtricht &c. —— *P. 131, l. 16 de la note,* il montoit, *liſez:* ils montoient (ce

ſont les léopards qui montoient en croupe). —— *P. 137, l. 32*, de, *liſez* du. —— *P. 150, l. 12*, Elle, *liſez* Il.

Dans ce Journal, p. 172, l. 6 de la note (a) rendues, *liſez* rendu.

TABLE.

TURQUIE.	*Conſtantinople.*	189
ESPAGNE.	*Madrid.*	190
	Manille.	191
PORTUGAL.	*Lisbonne.*	192
SUEDE.	*Stockholm.*	294
ITALIE.	*Rome.*	196
	Florence.	197
ANGLETERRE.	*Londres.*	199
FRANCE.	*Paris.*	202
ALLEMAGNE.	*Vienne.*	222
	Manheim.	224
PAYS-BAS.	*La-Haye.*	225
	Leyde.	226
	Bruxelles.	230
	Malines.	231
	Morts.	231
	Nouvelles diverſes.	232

Extrait de la Gazette de Liege. « Une épizootie s'étant répandue, depuis quelque tems, dans le bétail au païs de Juliers, pouvant ſucceſſivement menacer les environs, & conſéquemment notre païs, c'eſt pour un bien, & par ordre exprès, que l'on prévient ici le public, tant de la nature de ce mal, que des moïens qui, juſqu'à préſent, ont été le plus heureuſement emploïés, pour le combattre. Cette maladie ſe manifeſte le plus communément par une eſpece de charbon, qui eſt une tumeur, ou bouton placé dans le corps

de la langue, ordinairement vers ſa baſe, qu'on appelle chancre de langue : ce chancre établi, on doit s'empreſſer de l'extirper ; à cet effet, on ſe ſert d'une eſpece de grattoire ou rugine, ou d'un autre inſtrument propre à l'extirpation de la tumeur en queſtion. Pluſieurs perſonnes ſe ſont ſervies avec ſuccès, d'une piece de monnoie mince, par exemple, d'un viel eſcalin, ou une vieille plaquette, au milieu de laquelle on adapte, dans un trou percé à cet effet, un petit morceau de bois ou d'autre matiere propre à ſervir de manche, pour compléter l'inſtrument. L'extirpation faite, on lave la langue, la gueule, & ſur-tout les parties léſées, trois ou quatre fois par jour, avec le mélange ſuivant : vinaigre fort, une pinte ; poivre pulvériſé, une once ; alun pulvériſé, une demi-once ; une poignée de ſel commun, & deux onces de miel. Après chaque lavage, la bête malade jeûnera pendant une heure, & on ſaupoudrera l'ulcere avec de la poudre d'alun. Il ſeroit à propos que, pendant le tems de la curation, la bête fût au régime, & qu'on mît dans ſa boiſſon une certaine quantité d'acide vitriolique : trois cents gouttes d'eſprit de vitriol paroiſſent ſuffire pour chaque ſeau d'eau : le régime peut ſe remplir par l'eau blanche, qui eſt une diſſolution de ſon ou de farine dans l'eau, ou par un autre aliment convenable. Depuis l'emploi de ces moïens, la maladie emporte extrêmement peu de bêtes qui auparavant, cédoient la plûpart à la fureur de ce fléau déſolant. Il eſt très-prudent & très-conſeillable, dans les endroits où regne la maladie, de ſaigner les bêtes à la veine jugulaire, de leur viſiter, tous les jours, la langue, & de leur laver, au moins deux fois chaque jour, la gueule, avec un mélange de ſel & de vinaigre. »